



CRAAG
Secousse tellurique de 5 degrés dans la wilaya de Biskra et plusieurs répliques
>> Page 2

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Samedi 19 Novembre 2016 - 18 Safar 1438 - N° 1338 - Algérie : 10 DA / 1 €

Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens

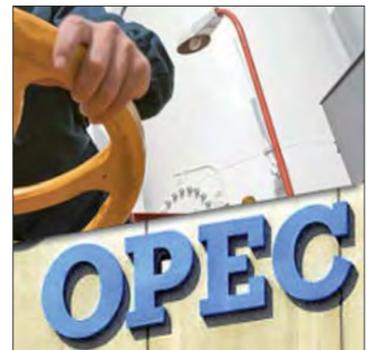
La visite d'Abdelmalek Sellal en Arabie Saoudite, un succès sur toute la ligne

Ph : APS ©



>> Lire page 3

Mise en œuvre de l'Accord d'Alger



L'OPEP devrait impérativement réduire sa production

L'Opep devrait réduire sa production lors de sa prochaine réunion à Vienne en application de l'accord d'Alger, selon un sondage effectué par Bloomberg auprès d'une vingtaine d'analystes pétroliers.

>> Page 4

Enseignement supérieur
Un projet de réforme de l'UFC en cours d'élaboration

>> Page 5

Importation
Les 9 premiers mois marqués par des baisses de la facture

>> Page 7

L'ECHO SPORTIF

MOB-MCO



21 blessés après des échauffourées entre supporters



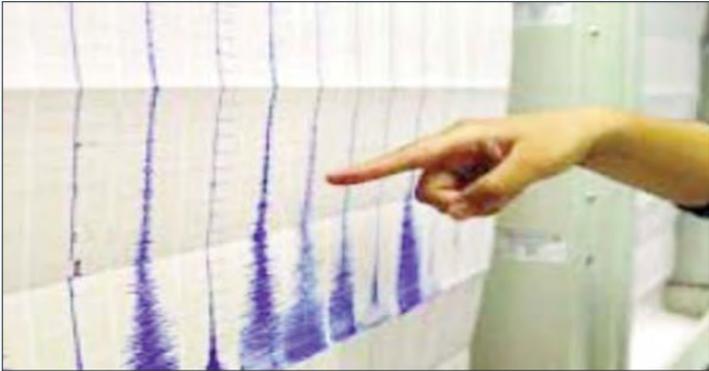
Lutte contre le crime et le terrorisme Abdelghani Hamel présente l'expérience pionnière de l'Algérie à Mayence

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a plaidé, à Mayence (Allemagne), pour la «consolidation des aspects opérationnels», afin de «faire face à la criminalité et limiter sa progression».

>> Lire page 3

CRAAG

Secousse tellurique de 5 degrés dans la wilaya de Biskra et plusieurs répliques



Une secousse tellurique de magnitude de 5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 8h42 dans la wilaya de Biskra, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km sud-est de M'ziraa, précise la même source. Une première réplique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée à 8h56 dans la wilaya de Biskra, a encore indiqué le CRAAG dans un deuxième communiqué. L'épicentre de cette réplique a été localisé à 3 km au nord-ouest de M'ziraa, dans la même wilaya. Une deuxième réplique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter s'est encore produite à 10h16, selon la même source (CRAAG) et dont l'épicentre a été cette fois localisé à 6 km au sud-ouest de M'ziraa, dans la même wilaya de Biskra. Puis par la suite, une troisième réplique de magnitude 4,5 degrés à 13h 08, sur l'échelle ouverte de Richter a été

enregistrée indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette réplique a été localisé à 1 km au nord-est de M'ziraa, dans la même wilaya, précise la même source. Selon les services de la Protection civile de la wilaya, dans un flash d'information, aucun dégât, ni humain ni matériel, n'est encore à signaler. La même source ajoute qu'une cellule de crise a été mise en place au niveau de la wilaya et que le wali était en déplacement sur les lieux touchés à savoir M'ziaa et Sidi Okba. Par ailleurs, le même responsable à la Protection civile a ajouté sur les ondes de Radio Biskra que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés en vue de faire, éventuellement, face à un quelconque besoin. Il a fait remarquer que la région n'a que rarement connu de séisme et qu'il s'agit d'un premier de cette magnitude. Il a, au passage, surtout appelé la population au calme.

Lutte antiterroriste

Arrestation d'un élément de soutien aux terroristes et élimination de groupes de la contrebande

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a arrêté, le 16 Novembre 2016 à Médéa (1° RM), un élément de soutien aux groupes terroristes», lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, jeudi à Tlemcen (2° RM), trois narcotrafiquants et saisi 81 kilogrammes de kif traité et deux véhicules touristiques, alors qu'un détachement de l'ANP a appréhendé hier à Béchar (3° RM), trois narcotrafiquants en possession de 40 kilogrammes de kif traité. A



Bordj Badji Mokhtar (6° RM), un détachement de l'ANP a arrêté un camion chargé de 21,5 tonnes de sucre destinés à la contrebande, alors qu'un autre détachement a appréhendé, à Djanet (4° RM), cinq contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain et quatre détecteurs

de métaux. Au niveau de la 5° RM, des éléments des gardes-frontières ont mis en échec à Souk Ahras, Tébessa et El Tarf, des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à 21 222 litres et saisi trois véhicules, conclut le communiqué.

Sûreté nationale

198 accidents dans les zones urbaines en une semaine



198 accidents de la route ayant fait 222 blessés ont été enregistrés dans les zones urbaines du 8 au 14 Novembre 2016, selon un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le nombre d'accidents a connu un recul (-4) par rapport à la semaine dernière avec une baisse du nombre de blessés (-29) et de décès (-14). Le facteur humain est la cause principale de ces accidents dans plus de 90 % des cas, précise la même source. La DGSN appelle les usagers de la route au respect du code de la route, à la vigilance et à la prudence notamment en période d'intempéries. Les conducteurs sont particulièrement interpellés quant à la nécessité d'éviter l'excès de vitesse et les manœuvres dangereuses et de procéder au contrôle régulier de leur véhicule. La DGSN rappelle qu'un numéro vert (1548) est mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

El Tarf

13 étudiants de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie victimes d'une intoxication alimentaire

Treize étudiants de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie d'El Tarf ont été victimes d'une intoxication alimentaire collective, a-t-on appris, hier auprès de sources sanitaires. Pris des douleurs abdominales, de vomissements et autres symptômes, après avoir pris le dîner de jeudi, les étudiants ont été acheminés vers les urgences de l'hôpital d'El Tarf où des soins leur ont été dispensés, a ajouté la même source, affirmant que toutes les victimes sont rentrées chez elles quelques heures plus tard. Des prélèvements du repas servi aux étudiantes ont été effectués et transmis au laboratoire pour analyses devant déterminer l'origine de cette intoxication, a-t-on souligné auprès des services de la direction du commerce d'El Tarf. Les résultats seront connus au plus tard lundi prochain, a-t-on précisé de même source.

● Effondrement de 3 bâtisses précaires à Bologhine Aucune perte humaine à déplorer

Trois bâtisses précaires se sont effondrées mercredi à la rue Amar-Ouhib à Zghara, commune de Bologhine (Alger), sans toutefois causer de perte humaine, a indiqué le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, chargé de la communication à la direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Cet accident est survenu, vers 18h00 au niveau de la rue Amar Ouhib à Zghara, commune de Bologhine, suite à la forte pluviométrie qu'a connue la capitale dans la matinée, a affirmé le responsable. Selon la même source, l'effondrement a provoqué des blessés qui ont été pris en charge par la Protection civile.

● M'sila Deux dealers arrêtés

Mettant à profit des informations sûres concernant la présence d'un individu (24 ans) qui commercialiserait du kif traité au centre-ville, les éléments de la gendarmerie de la brigade de M'sila initièrent une enquête discrète qui les mena jusqu'au suspect. La perquisition de son domicile permit de saisir près d'un demi-kilo de kif traité soigneusement caché et destiné à la commercialisation. Poursuivant leurs recherches, les gendarmes arrêterent un complice du principal mis en cause. Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République qui les a placés en détention préventive sous les chefs d'inculpation de détention et commercialisation de stupéfiants.

● Béjaïa Plus de 1500 unités de boissons alcoolisées saisies

Mettant à profit des informations parvenues à leur service faisant état de la vente illicite de boissons alcoolisées dans un appartement à la Cité Ihaddaden, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire ont appréhendé un individu qui opère dans le commerce illicite des boissons alcoolisées. La marchandise estimée à 1542 unités de différentes marques trouvée dans le domicile du mis en cause a été saisie. Ce dernier a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa. Il a été placé sous mandat de dépôt.

Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens La visite de Sellal en Arabie saoudite, un succès sur toute la ligne

Abdelmalek Sellal a indiqué que l'Algérie soutenait l'Arabie saoudite dans la lutte antiterroriste, affirmant que le peuple algérien fera barrage à tous ceux qui voudront attenter aux Lieux Saints de l'Islam. A. Sellal a précisé à l'ouverture du Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens que le peuple algérien «n'hésitera pas à défendre les Lieux Saints de l'Islam au Royaume d'Arabie saoudite en cas de menace terroriste».

Après avoir souligné que les relations algéro-saoudiennes étaient «fortes et bonnes», le Premier ministre a émis le vœu que sa visite au Royaume d'Arabie saoudite imprime un «nouveau souffle» pour l'approfondissement et la diversification de la coopération entre les deux pays à la faveur de la «volonté commune» qui existe en la matière. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a reçu un grand accueil de la part des plus hautes autorités saoudiennes, a appelé à un partenariat «fort et durable» entre l'Algérie

et l'Arabie saoudite affirmant la disposition du gouvernement algérien à accompagner et à encourager ce partenariat. Intervenant à l'ouverture du Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens, A. Sellal a souligné «la volonté commune et forte» de l'Algérie et de l'Arabie saoudite et des dirigeants des deux pays, le Président Abdelaziz Bouteflika et le serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le roi Selmane Ben Abdelaziz, d'intensifier et diversifier leur coopération à travers l'augmentation du volume des échanges commerciaux, estimant que l'organisation de cette rencontre se veut une consécration de cette volonté commune. Rappelant que l'Algérie avait lancé un programme important pour réaliser la croissance, diversifier l'économie et créer la richesse, le Premier ministre a souligné que des secteurs comme l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les technologies de l'information et de la communication sont des secteurs prioritaires dans ce programme.

A. Sellal a mis en exergue dans ce contexte les liens historiques et les dénominateurs communs entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, soulignant qu'ils contribuaient grandement à dynamiser la coopération et à établir des partenariats fructueux et bénéfiques



aux deux pays. Il a affirmé dans ce sens que tous les facteurs permettant la réalisation de cette démarche étaient réunis en Algérie, notamment la stabilité politique, les compétences universitaires et la main-d'œuvre. Facteurs, a-t-il dit, qui augurent de perspectives «prometteuses» pour le marché algérien. Le Premier ministre a mis en avant à cette occasion les «efforts considérables» consentis par l'Etat pour améliorer le climat d'affaires en Algérie réaffirmant la disposition du gouvernement à faciliter l'ac-

cès des hommes d'affaires saoudiens au marché algérien à la lumière des perspectives prometteuses pour l'établissement d'un «véritable partenariat» entre les opérateurs algériens et leurs homologues saoudiens. Abdelmalek Sellal a indiqué que sa visite a été «un succès» à tous les niveaux et a permis de renforcer les relations bilatérales et d'impulser la coopération dans le sens d'un partenariat véritablement bénéfique aux deux pays. «Nous allons avec nos frères saoudiens vers des relations stratégiques qui nous

permettent de préserver nos intérêts mutuels et de défendre l'islam dont certains veulent ternir l'image», a soutenu A. Sellal qui s'est félicité des relations «fortes» entre l'Algérie et l'Arabie saoudite et des liens solides qui unissent les peuples algérien et saoudien frères. Il a affirmé avoir perçu durant ses entretiens avec les responsables du royaume tout le respect que le peuple saoudien voue au peuple algérien.

Bouzned T.

Lutte contre le crime et le terrorisme Abdelghani Hamel présente l'expérience pionnière de l'Algérie à Mayence



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a plaidé, à Mayence (Allemagne), pour la «consolidation des aspects opérationnels», afin de «faire face à la criminalité et limiter sa progression». Le général major Hamel, qui prend part à Mayence à la réunion de haut niveau de deux jours du bureau fédéral de lutte contre la criminalité, a précisé que la rencontre constituait une «occasion pour parvenir à un accord sur l'importance de lutter contre la criminalité, et d'œuvrer au renforcement des aspects opérationnels, pour faire face au développement des modes et méthodes de ce fléau», indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN). Le responsable a mis l'accent sur l'importance de «s'adapter aux développements scientifiques accélérés en recourant aux méthodes les plus modernes de lutte contre la criminalité». Il s'agit, également, ajoute le DGSN, d'«assurer les capacités et la formation spécialisée, ainsi que la consolidation des mécanismes d'échanges d'informations entre les corps de police dans le cadre de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol)». Le Directeur général de la Sûreté nationale a évoqué les «phénomènes d'exploitation des réseaux criminels et leurs répercussions négatives sur le développement durable». Le responsable a présenté, à cette occasion, «l'expérience pionnière de

l'Algérie en matière de lutte contre le crime, le terrorisme et l'extrémisme», ajoute la même source. Les participants ont salué «l'expérience avérée de l'Algérie dans la lutte contre ces trois fléaux». Le général major, qui prend part aux travaux à la tête d'une importante délégation de la DGSN, avait eu des entretiens avec ses homologues et des responsables sécuritaires ayant porté sur l'importance de la «valorisation des relations et l'échange des vues pour lutter contre le crime organisé». Les entretiens ont porté également sur la nécessaire «adoption de stratégies opérationnelles pour renforcer la suprématie de la loi et promouvoir la paix dans la société».

A. Saaid

Edito

La CPI, au service de l'Occident

Par
Ali-Bouacida
Hamid

La Russie vient de se retirer de la Cour pénale internationale (CPI) jugeant celle-ci trop sectaire dans ses décisions et c'est le ministre russe des Affaires étrangères qui l'explique en une phrase lapidaire : «La CPI n'a pas été à la hauteur des espoirs qui ont été placés en elle et n'est jamais devenue une institution véritablement indépendante et faisant autorité en justice internationale.» Même si cela n'est pas énoncé clairement, les cas d'injustice flagrante sont légion au niveau de cette Cour, appendice de l'ONU, et qui n'a jamais su faire montre de partialité, notamment quand il fallait juger les grands criminels de guerre, auteurs du massacre de centaines de milliers de victimes, et qui coulent des jours heureux dans leurs retraites, à l'instar de ce Georges Bush qui a sur la conscience plus d'un million de morts en Irak après qu'il eût reconnu s'être trompé de cible. Ou encore cet autre Nicolas Sarkozy passible de tous les tribunaux après avoir semé le chaos en Libye et provoqué des dizaines de milliers de morts et autant de réfugiés. Aujourd'hui, alors que les preuves s'accumulent sur son implication directe dans l'assassinat du Président Kadhafi, le type se présente à l'élection présidentielle comme si de rien n'était. La CPI, qui aurait s'auto-saisir de ces deux cas flagrants, fait la sourde oreille et s'attaque aux petits potentats africains jugés en tant que dictateurs sanguinaires. Les potentats occidentaux sont exemptés par un étrange et heureux hasard et en définitive, la CPI tout comme le TPI qui ne sont que des filiales de l'ONU n'en sont que des répliques trop molles pour pouvoir influencer sur le cours des choses. Et encore moins sur la justice qui se pratique toujours du côté du plus puissant. Pourtant, la CPI a montré une bien étonnante promptitude à condamner la Russie accusée d'annexion de la Crimée. C'était du temps où Poutine n'était pas encore président. Depuis les choses ont bien changé...

A-B.H.

Mise en œuvre de l'Accord d'Alger L'OPEP devrait impérativement réduire sa production

L'Opep devrait réduire sa production lors de sa prochaine réunion à Vienne en application de l'Accord d'Alger, selon un sondage effectué par Bloomberg auprès d'une vingtaine d'analystes pétroliers. L'Organisation des pays exportateurs devrait parvenir à un accord sur une coupe de production le 30 novembre prochain à Vienne, sa première baisse en huit ans, ont prévu 14 analystes interrogés par cette agence de presse américaine spécialisée dans l'économie et la Finance. Sept des analystes ont avancé des prévisions de baisse pour chacun des 14 pays membres de l'Organisation.

Les analystes de Bank of America Merrill Lynch sont confiants sur la mise en œuvre de l'Accord d'Alger en affirmant que l'Opep allait agir le 30 Novembre pour arrêter la baisse des cours qui dure depuis deux ans. Tout converge vers une baisse de la production en dépit du fait que «le marché reste pessimiste» sur l'Iran et l'Irak, deux grands producteurs qui veulent augmenter leur production pour revenir aux niveaux d'avant conflit. «Il semble qu'il y aura un accord», a déclaré Eugen Weinberg, un analyste chez Commerzbank. Les membres de l'Opep ont tenté d'aplanir les divergences jeudi à Doha et prévoient de tenir des discussions avec la Russie, le plus grand exportateur hors Opep qui s'est dit prête à geler sa production dans un effort pour stabiliser le marché. Il y a des motivations puissantes pour que les ministres de pétrole des 14 pays s'accordent sur la mise en œuvre de l'Accord d'Alger afin de ramener leur plafond de production entre 32,5 et 33 millions barils/ jour (mbj), en procédant à une coupe entre 600 000 barils/jours et 1,1 mbj, a estimé Bloomberg. «Il est temps pour l'Opep de concéder que sa tentative pour éliminer la surabondance de l'offre en éliminant les rivaux par la politique des bas prix a été une expérience ratée et d'essayer quelque chose de différent», a commenté Michael Tran, analyste chez RBC Capital Markets LLC. «Les prix évoluent au-dessous des 50 dollars le baril, moins de ce que la plu-



part des producteurs ont besoin pour couvrir leurs dépenses intérieures, ce qui laisse des pays riches comme l'Arabie saoudite dans une zone serrée», a expliqué Francisco Blanch, chef de la division marchés des matières premières de Bank of America. «L'OPEP veut un prix entre 50 et 60 dollars. Elle veut accélérer le rééquilibrage du marché en réduisant modestement la production», a déclaré Gary Ross, président exécutif de PIRA Energy Group. Les analystes ont mis en garde, cependant, contre une éventuelle montée en puissance de l'offre de pétro-

le de schiste américain qui pourrait résulter de la hausse des prix. Cette production a été à l'origine des excédents des stocks sur les marchés en 2014, rappelle-t-on. Les producteurs de schiste qui ont besoin d'un prix élevé de brut pour développer leurs projets coûteux, pourraient inonder le marché par leur production si l'Opep réussit à redresser les cours, a indiqué Bloomberg citant les prévisions faites mercredi par Fatih Birol, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie.

Med T.

Législatives 2017 Le PT appelle à des élections transparentes



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé, ce vendredi à Alger, les pouvoirs publics à l'organisation d'élections législatives de 2017 «transparentes». Hanoune a indiqué, à l'ouverture de la session ordinaire du bureau politique de son parti, que son parti veut des garanties quant à «la transparence des prochaines élections qui doivent être en rupture avec les précédents rendez-vous électoraux». Elle a, en outre, indiqué avoir «pris acte» de l'engagement du président de la nouvelle Haute instance indépendante de

surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, à veiller à assurer la régularité des élections. Elle a dénoncé, à cette occasion, le fait que «certains députés et des personnes qui aspirent à la députation ont d'ores et déjà commencé à faire campagne pour les législatives alors que ce rendez-vous électoral est prévu en avril 2017». La SG du PT s'est, par ailleurs, longuement attardée sur le contenu du projet de loi de finances de 2017 et ses implications sur le développement socio-économique du pays. Elle a mis en garde, à cet égard, contre les

effets «néfastes» de ce projet de loi sur le pouvoir d'achat des citoyens, relevant que l'augmentation des taxes et impôts prévus dans cette loi «affecteront négativement» l'économie nationale. «Une éventuelle adoption du projet de loi de finances plongera l'Algérie dans une sévère récession avec des incidences incommensurables sur les entreprises et l'emploi et aggravera les conditions de vie déjà fragilisées», a-t-elle dit. Evoquant la question du recours à l'endettement extérieur par l'Algérie, elle a indiqué que son parti considère comme «un crime contre la nation tout acte susceptible de compromettre la souveraineté nationale». Hanoune a, à cette occasion, indiqué que la session ordinaire du Bureau politique du parti sera consacrée, notamment à l'évaluation de la réalisation des objectifs tracés lors des travaux de la session de septembre, à préparer le congrès des jeunes du Parti qui se tiendra en décembre prochain et à évaluer la rencontre tenue avec la direction du Front populaire pour la libération de la Palestine, qui s'est tenue récemment à Alger.

Elections législatives Belabbès : «Le conseil national a décidé en toute autonomie d'y prendre part»

La décision de participation du RCD aux prochaines élections législatives et locales est la résultante d'un débat interne au sein des instances du parti, depuis des mois, et tranché en juillet dernier par le conseil national, en toute autonomie, a indiqué, ce vendredi, à Souk-El-Ténine (Béjaïa), le président du parti, Mohcène Belabbès. «Le conseil national a décidé en toute autonomie d'y prendre part», a-t-il souligné, déplorant toutefois, qu'il n'y ait pas eu de convergence au sein de l'opposition pour une participation ou un boycott collectif. Intervenant en marge du «campus de la jeunesse libre», il a estimé par ailleurs que «le boycott est une exception et non une règle», justifiant autant cette prochaine participation que les joutes boudées par le parti les années antérieures, par «la conjoncture et le contexte politique du moment et non pas par des considérations en rapport avec la fraude ou la non-fraude». «A chaque échéance, la pression a été exercée de sorte à forger de nouveaux acquis et arracher de nouvelles réformes», a-t-il expliqué, réfutant l'idée, selon laquelle le parti a anticipé voire précipité sa décision, s'adressant notamment à ceux qui selon ses propos «feignent de ne pas comprendre notre décision». «(...) En politique, rien ne se donne, tout s'arrache», a-t-il ajouté.



T.M.

RND Le recours des contestataires rejeté par le Conseil d'État

Le Conseil d'État a rejeté, ce jeudi 17 novembre, le recours introduit par les cadres du RND qui contestent le congrès extraordinaire organisé en mai dernier, a annoncé le parti d'Ahmed Ouyahia. La réponse du Conseil d'État intervient au moment où Ahmed Ouyahia fait toujours face à un mouvement de contestation au sein de son parti. «Il est appelé que le Conseil d'État avait déjà invalidé un référé déposé par ces mêmes opposants, à la veille du Congrès pour en empêcher la tenue», précise le RND. Dernièrement, Ahmed Ouyahia, qui occupe également le poste de directeur de cabinet du président de la République, a appelé les instances de son parti à actionner les commissions de discipline contre les chefs de file de la contestation dont Nouria Hafsi et Tayeb Zitouni.

Statuts des travailleurs de l'Education nationale Benghebrit œuvrerait à corriger les dysfonctionnements

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé que le secteur de l'Education œuvrerait à corriger les dysfonctionnements contenus dans les statuts des travailleurs de l'Education pour la régularisation de la situation professionnelle de certaines catégories n'ayant pas bénéficié des mesures prévues par ces statuts.

Répondant à une question orale d'un député de l'APN sur la situation professionnelle des conseillers de l'orientation scolaire et professionnelle, Mme Benghebrit a confirmé «l'existence de certains dysfonctionnements dans le statut particulier des travailleurs de l'Education nationale», ajoutant que «les négociations menées ces dernières années au niveau de la commission mixte avec le partenaire social a démontré que ledit statut accordait une importance particulière à une catégorie au détriment d'une autre». A cet effet, la ministre a insisté sur le rôle important des conseillers de l'orientation scolaire et professionnelle dans le suivi des élèves souffrant de troubles psychologiques et pédagogiques pour leur permettre de poursuivre leur études, notamment en vertu de la loi

d'orientation relative au secteur qui avait consacré «tout un chapitre» aux missions du conseiller de l'orientation scolaire et professionnelle conformément à la planification éducative. Les statuts des travailleurs de l'éducation définit les missions de 8 corps de l'Education et 46 grades. Il s'agit du corps de l'enseignement et du personnel de l'orientation, outre les fonctionnaires de l'orientation et de la guidance éducative et professionnelle, les laborantins, le personnel des cantines scolaires, les intendants, le personnel administratif des établissements éducatifs et les inspecteurs. La loi a limité également le parcours professionnel de chaque catégorie pour la promotion à un grade supérieur, a fait savoir la ministre qui a ajouté que la «promotion est volontaire et non obligatoire», car se faisant sur demande de l'intéressé accompagnée d'un dossier complet qui sera soumis au service compétent. Mme Benghebrit a fait savoir que la promotion «est liée au nombre de postes ouverts à la promotion». Les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS) peuvent, à l'instar des autres fonctionnaires, être promus au grade de conseiller principal d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, inspecteur d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, puis inspecteur d'éducation nationale d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle. Elle a rappelé dans ce contexte, l'ouverture de 10 000 postes budgétaires dans différents grades ayant



Ph : Slimane Lotfi ©

trait à cette catégorie entre 2014 et 2016 outre un concours et des examens professionnels de recrutement et de promotion professionnelle au profit de 1415 fonctionnaires, tous grades confondus qui concernent cette catégorie. La promotion a concerné durant cette même période «55 inspecteurs d'éducation nationale d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, 26 inspecteurs d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, 98 conseillers principaux d'orientation et de guidance scolaire

et professionnelle et 236 conseillers d'orientation scolaire et professionnelle», a ajouté Mme Benghebrit. La ministre a estimé que les «chances de promotion de cette catégorie à des grades supérieurs dans l'éducation nationale sont plus nombreuses par rapport à d'autres secteurs. Le promotion d'un conseiller d'orientation dans le secteur de l'éducation peut aller jusqu'à la catégorie 17, conformément aux conditions en vigueur contre 14 dans les autres secteurs».

Houda H.

Allègement du cartable scolaire L'adoption du livre unique favorablement accueillie par les parents et les élèves



La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a affirmé que l'adoption du livre unique pour les première et deuxième années primaires avait contribué à réduire de moitié le poids du car-

table scolaire par rapport aux années précédentes. L'adoption, à partir de la présente année scolaire, du livre unique pour la première et deuxième années primaires a contribué à réduire, de moitié, le poids du cartable scolaire par rapport aux précédentes années», a soutenu la ministre qui répondait à une question orale de l'Assemblée populaire nationale concernant l'impact du poids du cartable sur la santé de l'élève. Elle a fait savoir que le ministère a entrepris, suite à une étude de terrain, une série de mesures dont l'allègement du poids du papier intervenant dans la conception du livre et le recours graduel aux technologies de l'information et de la communication dans le domaine pédagogique

(écran interactif, disc compact, tableaux digitaux et cours en projection vidéo). Les salles de cours ont été équipées de tiroirs individuels où les élèves conservent les affaires scolaires non utilisés en classe, a-t-elle encore expliqué rappelant que le ministère a recouru au concours des collectivités locales et d'associations pour le financement de cette opération. Il a été demandé aux directions de l'éducation de procéder à une évaluation quantitative et financière des tiroirs pour les inscrire, dans la mesure du possible, au budget d'équipement, a ajouté Nouria Benghebrit. Les mesures à entreprendre par les enseignants portent, selon la ministre, en la réduction du nombre et du volume des

cahiers demandés et autres fournitures exigées pour la réalisation d'activités pédagogiques.

Elle a appelé les enseignants à dispenser des conseils aux élèves pour s'organiser en fonction du programme journalier d'activités et sur la manière saine de porter leur cartable.

La possibilité d'alterner entre deux élèves pour apporter les livres a été retenue, a-t-elle fait savoir invitant les parents d'élèves à observer certaines recommandations à même de contribuer à l'allègement du poids du cartable, notamment à travers le bon choix de cet accessoire important. Certains cartables sont lourds à porter même vides, a soutenu Mme Benghebrit.

Ali B.

Enseignement supérieur Un projet de réforme de l'UFC en cours d'élaboration

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé que son département était en passe d'élaborer un projet de réforme de l'Université de la formation continue (UFC), affirmant que le diplôme accordé par cette université «est national et reconnu systématiquement par les institutions de la Fonction publique». «Le ministère de l'Enseignement supérieur s'attelle à préparer un projet de réforme de l'UFC, qui a été créée en vue d'assurer la formation continue et la formation à la demande, au profit des fonctionnaires de l'administration publique et des secteurs socioéconomiques, tout en offrant l'opportunité aux personnes

ayant un niveau de troisième année secondaire d'y accéder», a indiqué le ministre, en réponse à la question posée par la députée Sabra Fatmi lors de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale, sur le diplôme d'études universitaires appliquées de l'UFC. En vertu de ce projet, l'UFC aura le statut d'université comme les autres universités nationales, mais la présence des étudiants ne sera pas obligatoire et l'enseignement sera prodigué à distance via des moyens technologiques modernes, en vue de permettre aux personnes «qui ne peuvent assister de façon assidue aux cours de poursuivre leurs études universitaires et d'alléger ainsi la pression sur les universi-

tés». Le ministère de l'Enseignement supérieur a procédé, lors de l'année universitaire en cours, «à la généralisation» de ce type d'enseignement pour «les étudiants en master» puis il sera généralisé prochainement aux doctorants des différentes spécialités, ce qui permettra «une prise en charge des étudiants en constante augmentation à chaque rentrée universitaire», a estimé T. Hadjar, rassurant que l'UFC «continuera» à assurer la formation continue aux fonctionnaires des différents secteurs, par le biais de «la contractualisation» ou «à titre individuel». Le ministre a affirmé, au sujet de «la non-reconnaissance du diplôme d'études universitaires appliquées, que

«tous les diplômes universitaires remis par le ministère, à travers les différentes universités dont l'UFC sont des diplômes nationaux reconnus et leurs titulaires sont facilement recrutés par la Fonction publique».

Le diplôme d'études universitaires appliquées décerné par l'UFC «s'inscrit parmi les diplômes agréés par la direction générale de la Fonction publique pour accéder aux fonctions publiques conformes aux niveaux de qualification prévus par le décret présidentiel n° 07-309 qui définit la grille référentielle des salaires des fonctionnaires».

Sadek B.

Trafic routier

Les barrages sur les routes rassurent la population

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, jeudi à Alger, que l'installation de barrages sécuritaires sur les routes s'inscrivait dans les missions «ordinaires» des services de sûreté pour assurer la sécurité des personnes et des biens et prévenir les accidents de la route.

«L'installation de barrages sécuritaires s'inscrit dans le cadre des missions ordinaires assignées aux services de sûreté afin d'assurer la protection des personnes et des biens et garantir la sécurité et l'ordre public en prenant en compte les indices et données objectifs y afférents», a indiqué A. Sellal dans sa réponse à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale sur les barrages installés au niveau des routes wilayaes 14 et 19 dans la wilaya de Tissemsilt, lue par la ministre chargée des Relations avec le Parlement,



Ghania Eddalia. Il a précisé que l'intensification de la circulation des personnes et des marchandises sur ces deux routes principales et les accidents de la route mortels qu'elle a causés, a amené les services de sûreté à ériger des barrages pour assurer la «sécurité routière» des usagers. A. Sellal a appelé les usagers de ces routes à «comprendre la situation», soulignant que le nombre de barrages sécuritaires «programmés mensuellement»

par les services de sûreté au niveau de ces deux routes «ne dépasse pas la moyenne prévue». Il a ajouté enfin, que les autorités publiques prenaient en charge le phénomène des accidents de la circulation sans cesse croissants à travers notamment une série de mesures pratiques outre la révision de la loi 01-14 relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière.

Ali B.

COP22

Les Etats appellent à un engagement politique maximal contre le réchauffement

Les Etats appellent à des financements accrus de la COP22. Les Etats appellent à un engagement politique maximal contre le réchauffement. La communauté internationale a tenu un discours fort à la veille de la clôture de la 22^e conférence climat de l'ONU (COP22), marquée par l'élection à la Maison-Blanche du «climatosceptique» Donald Trump. «Nous, chefs d'Etat, de gouvernement, et délégations réunis à Marrakech, sur le sol africain, appelons à l'engagement politique maximal pour lutter contre le changement climatique, priorité urgente», a déclaré le texte des Etats, longuement applaudi à la fin par les délégués réunis en session plénière. Les Etats «saluent l'Accord de Paris, son entrée en vigueur rapide» et «affirment (leur) adhésion à son application pleine et entière». La «dynamique» en faveur du combat contre le réchauffement, constaté toute cette année, est «irréversible», ajoute le texte. «Elle n'est pas alimentée seulement les gouvernements, mais par la science, les entreprises et les actions mondiales à tous les niveaux». Le texte appelle aussi à des financements accrus pour soutenir les mesures contre le réchauffement. «Nous, pays développés, réaffirmons notre objectif consistant à mobiliser 100 milliards de dollars» par an pour les pays en développement d'ici à 2020, précise la proclamation, reprenant cette promesse faite dès 2009 à la conférence de Copenhague. Cet appel intervient une dizaine de jours après l'élection à la présidence des Etats-Unis de Donald Trump, qui durant sa campagne a qualifié le réchauffement de «canular».

R.E.

Salon «Hassi Messaoud Expo»

Une édition «réussie» avec plus de 10 000 visiteurs professionnels

Plus de 10 000 professionnels ont visité le Salon international des fournisseurs de produits et services en rapport avec l'activité pétrolière et gazière, qui a pris fin jeudi dernier à Hassi Messaoud, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cet événement économique a connu un «véritable succès», en matière d'organisation, au vu notamment du nombre record de visiteurs enregistré et de l'importante participation estimée à quelque 200 exposants, algériens et étrangers représentant une vingtaine de pays, a précisé le directeur de la compagnie organisatrice, Petroleum Industry Communication, Djaâfar Yacini, ajoutant qu'une «grande satisfaction» a été relevée chez l'ensemble des participants. Plusieurs rencontres ont été animées lors de ce 6^e Salon par des spécialistes et experts nationaux et étrangers sur

divers thèmes relatifs au monde des hydrocarbures. Parmi ces thèmes, «le maintien des activités liées à la sécurité grâce à l'excellence opérationnelle», «les sept principaux problèmes organisationnels des dirigeants», en plus de la «maintenance préventive et pièces d'origines = fiabilité et durabilité des équipements assurés».

«Solutions web dans l'industrie du pétrole», et «Moblis vous accompagne au cœur de la technologie de la 4^e génération (4G) de la téléphonie mobile», sont d'autres thèmes d'études au programme de ce rendez-vous professionnel. Selon le représentant de l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), Salim Allouania, la société vise à travers sa participation à ce Salon à mettre en valeur les capacités et moyens de production de l'entreprise qui dispose d'un parc «très

important» composé de 52 appareils de forage dotés des dernières évolutions technologiques. Un autre exposant, une usine de chlore et dérivés basée à Mostaganem depuis 2004 et fruit d'un partenariat algéro-saoudien, a tenu à travers ce salon à «mieux se faire connaître et à rechercher des relations d'affaires». D'une capacité de production estimée à 67,5 tonnes /jour, soit 22 300 tonnes / an de chlore liquide, cette entité est gérée par une société de droit algérien à capitaux saoudiens, spécialisée dans la production et la commercialisation des produits chimiques et organiques, dont le chlore, la soude caustique, l'acide chlorhydrique et l'hypochlorite de sodium, a fait savoir son représentant, Hichem Krouchi. Réservé aux professionnels concernés par les différents domaines de l'activité pétrolière et gazière,

depuis les premières études jusqu'à la protection de l'environnement, en passant par le forage, la maintenance des installations, les moyens généraux, les services de soutien, le génie-civil, les télécommunications, les constructions, le raffinage, l'hygiène et sécurité tout en associant dans ses étapes les différents intervenants directs et indirects, le salon international «Hassi Messaoud Expo» démontre tout l'intérêt que lui portent les professionnels du secteur des hydrocarbures et répond à toutes leurs attentes, selon les organisateurs. En marge de cette exposition, une convention de partenariat a été signée entre l'entreprise algérienne privée «Hidra-Hydraulique» et la société russe «REAM-RTI», avec pour objectif de développer la fabrication d'équipements hydrauliques en Algérie.



Lafarge Algérie

Lancement du 2^e Grand Prix d'architecture pour les étudiants de l'EPAU

Dans le cadre des passerelles avec le réseau académique pour «favoriser» le transfert du savoir-faire et «récompenser» les talents de la nouvelle génération, Lafarge Algérie et l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU) ont lancé cette semaine le 2^e Grand Prix d'architecture étudiant Lafarge-Holcim. Selon le leader mondial des matériaux de construction, les étudiants de l'EPAU concourront sur un programme architectural intitulé «Centre d'affaires performant et durable au cœur de la ville». Une thématique choisie pour «encourager» les étudiants en architecture à présenter le «meilleur» projet en trouvant le juste équilibre entre créativité, style architectural, bien-être et

efficacité professionnelle. «Notre entreprise continuera ses investissements en Algérie avec des projets ultra modernes et nous n'avons jamais caché notre vœu de nous engager sur le long terme pour accompagner le développement de l'Algérie et apporter un plus dans le secteur des matériaux de construction», a expliqué le PDG du groupe Lafarge, Jean Jacques Gauthier, qui assure que son groupe accorde un intérêt certain à ses ressources humaines et par la même à formation et la mise à niveau de son personnel. D'où, d'ailleurs, cette initiative de lancer le Grand Prix d'architecture de l'étudiant. On apprend ainsi que l'entreprise consacre 3,5% de son budget à la formation et chaque

employé du groupe bénéficie en moyenne de 3,2 jours de formation par an, ce qui leur permet de «progresser» dans les échelons et de «développer» leurs connaissances. Il faut souligner que l'accès à ce concours dont le prix s'élève à 90 millions de centimes est possible pour tous les étudiants de l'EPAU et les projets sont évalués par un comité mixte sur les critères de «créativité» et «d'innovation» dans le choix des matériaux et des solutions constructives, la modernité architecturale, l'efficacité budgétaire, les délais de réalisation, la réduction de l'empreinte environnementale, l'utilisation des matériaux locaux et la durabilité, ainsi que la capacité du candidat à défendre son projet. Pour

le chargé des relations publiques, Serge Dubois, ce concours est une belle occasion aux jeunes candidats de prouver leurs compétences et leur savoir-faire et imiter par la même d'autres algériens qui se sont brillamment illustrés par le passé. Il citera le cas d'un cadre qui occupe aujourd'hui d'importantes responsabilités au sein de la filiale roumaine de Lafarge Holcim. «En 2013, ils étaient 75 cadres de notre groupe à avoir été envoyés exercer leur talents ailleurs contre 37 cadres en 2016. Une fois partis, ces employés ont été peu à peu remplacés par des compétences algériennes qui ont réussi à s'imposer avec brio», a-t-il révélé, assurant que l'Algérie est considérée par Lafarge comme un pays «import-

tant» et à «fortes potentialités» et il est classé au «Top 5 du groupe». «Notre groupe s'est tourné vers les marchés émergents et ce, depuis sa fusion avec un autre géant du ciment, à savoir les suisses de Holcim», a-t-il ajouté. Lafarge Holcim qui produit, outre le ciment, les granulats, le béton et le plâtre, pèse actuellement quelque chose comme 40 % du marché de ciment en Algérie. Il emploie aujourd'hui 4000 personnes (emplois, directs) et possède deux usines qui ont une capacité de production de 8,7 millions de tonnes par an. Le géant français ne néglige pas pour autant le transfert du savoir-faire.

Abdellah M.

Importations

Les 9 premiers mois marqués par des baisses de la facture

Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 15,04 milliards de dollars (mds usd) sur les neuf premiers mois de 2016, en hausse de 20% par rapport à la même période de 2015.

C'est ainsi que pour une année de plus, le taux de couverture des importations reste plus élevé que celui couvert par les exportations, notamment les hydrocarbures, qui représentent l'essentiel des ventes de l'Algérie à l'étranger. Cependant, les factures d'importation d'un bon nombre de produits ont connu des baisses. Nous citerons en premier lieu la facture d'importation des matériaux de construction qui a baissé de 17,65%, en se chiffrant à «1,61 milliard de dollars (md usd) sur les 9 premiers mois 2016, contre 1,95 md usd sur la même période de 2015», selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Les quantités importées ont faiblement baissé atteignant les «7,95 millions de tonnes (MT) contre 8,14 MT». L'on impute cette baisse à l'instauration du régime des licences d'importation appliqué du

ciment à portland gris et du rond à béton, depuis janvier 2016. Ainsi, «93 licences d'importation ont été attribuées» pour un contingent de «2,75 millions de tonnes» sur l'année 2016. Le contingent pour ce produit, avait été initialement fixé à 1,5 million de tonnes. Revenons à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), celle-ci s'est chiffrée «à 898,8 millions usd contre 1,08 milliard usd». Ce qui représente une baisse importante de 17,04%. Les quantités importées ont également baissé de 8 %, pour atteindre 2,04 MT contre 2,21 MT. A rappeler, pour ce qui est du rond à béton «92 licences d'importation» ont été délivrées pour un contingent de 2,6 millions de tonnes contre à 2 millions de tonnes, fixées initialement. S'agissant du bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé de 13,8 %, se chiffrant ainsi à «415,9 millions usd contre 482,5 millions usd». Contrairement, les quantités importées ont augmenté de 80% passant de 1,05 à 1,89 MT. La facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), s'est chiffrée à «37,9 millions usd contre 36,9 millions usd», ce qui représente une hausse de 2,73%, tandis que les quantités importées de ces



produits ont baissé de 8,06%, passant de «38 809 à 35 678 T». Les importations de véhicules sont également touchées par le régime des licences d'importation. «40 licences ont été délivrées», pour l'année en cours avec un relèvement du contingent à «98 374 unités». Rappelons que «152 000 d'unités ont été soumises à cette licence en 2016 avant d'être réduit à «83 000 unités pour une valeur de moins d'un milliard de dollars». Le taux a été relevé par la suite de «15 374 d'unités supplémentaire» suite aux recours introduits par les opérateurs concernés. Concernant la facture d'importation du lait, elle a

accusé une baisse de 29,74%, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, se chiffrant à «618,88 millions de dollars (usd) contre 880,88 millions usd à la même période de 2015». Les quantités importées ont également reculé. Elles se sont établies à «262 792 tonnes contre 301 432 tonnes». Ce qui nous donne une différence de près de 13% entre les deux périodes de comparaison.

Les mesures prises par l'Etat

Parallèlement au recul des cours mondiaux de certains produits, qui est partie à l'origine de la baisse de la facture d'importation, notons que l'Etat a contribué à tout. Pour le cas de

l'automobile, l'introduction des licences d'importation, figure comme mesure prise par le gouvernement afin de bien maîtriser le commerce extérieur et mettre fin au monopole des opérateurs étrangers. Ceux-là, avait-on indiqué auparavant, sont ceux, dont l'importation est préjudiciable à la production nationale et coûteuse pour l'Etat. D'autres mesures incitatives sont prises par l'Etat pour favoriser l'investissement productif en Algérie. Ces mesures concernent les opérateurs étrangers ayant obtenus des avantages pour le lancement de leurs projets. Ces derniers ont été sommés de réinvestir une partie de leurs bénéfices en Algérie. Concernant l'agroalimentaire et spécialement la filière lait, les éleveurs et les opérateurs de ce secteur ont bénéficié d'une hausse de la subvention du lait cru. Ainsi, le prix de référence du litre de lait cru de vache a été fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA comme prix d'achat des laiteries au producteur de lait cru et 14 DA de supporter par l'Etat sous forme de subvention. Cette mesure entend encourager l'investissement et baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019.

Amel Driss

APN

«L'Algérie est capable de mettre en œuvre son nouveau modèle économique» souligne Ould Khelifa



Le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé que l'Algérie était capable de «mettre en œuvre son nouveau modèle économique», qui lui permettrait de se classer parmi les pays émergents économiquement, et ce en dépit des complications de cette «étape cruciale» qui a induit un recul des prix du pétrole.

«Quelles que soient les complications de cette étape cruciale (...) induite par la chute des prix du pétrole, l'Algérie vise à construire un avenir prospère pour les générations montantes et à faire de son pays émergent sur le plan économique, pionnier sur la scène internationale et ce grâce à la sagesse du président de la République, qui a classé notre pays, parmi ceux qui ont le moins de dettes extérieures et le plus de réserves de change assorties d'une volonté de diversifier les sources de richesse et de rationaliser les dépenses», a souligné Ould Khelifa dans une allocution à la clôture des travaux consacrés à l'examen du projet de loi de finances 2017 à l'APN. Evoquant l'examen du projet de loi de finances 2017, le président de l'APN a remercié les intervenants, rappelant qu'un grand nombre de députés «ont accueilli favorablement ce projet et ont mis en exergue ses points positifs dans cette étape cruciale que traverse l'Algérie». Toutefois, des appréhensions ont été soulevées quant aux répercussions du texte en question sur le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il relevé. 190 interventions dont 170 orales et 20 écrits ont été enregistrées durant l'examen du projet de loi de finances 2017, selon Ould Khelifa. a ajouté de respecter «tous les avis et positions quelle que soit leur appartenance politique ou idéologique», ajoutant que le débat «aussi large que fervent (...) animé à l'approche des législa-

tives témoigne du caractère libre et démocratique de notre instance constitutionnelle et des acquis réalisés par l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en l'occurrence les larges réformes prévues dans l'amendement constitutionnel adopté par le parlement le 7 février 2016». «L'Algérie a franchi une étape phare, après le succès de l'initiative initiée par le président de la République, à savoir la réconciliation nationale qui avait permis au pays de surmonter une des plus graves crises de son histoire depuis 1962, une crise qui menaçait aussi bien l'Etat que l'unité nationale, premier point fort des Algériens, grâce auquel ils se sont réconciliés», a souligné Ould Khelifa, rappelant «le lancement importants des projets de développement dans l'objectif de valoriser les ressources humaine et matérielle, de promouvoir les droits de l'Homme et la liberté d'expression, en sus de la modernisation des structures de l'Etat». «L'Algérie demeurera forte grâce à son peuple conscient des défis à relever au double plan régional, international et à son armée qui veille sur sa sécurité et celle de ses citoyens au niveau des frontières», a-t-il précisé, ajoutant que toutes les institutions de l'Etat «demeureront au service du peuple en application de l'ambitieux programme de la relance économique du président de la République».

Houda H.

Paiement du logement AADL : 20 ans pour les souscripteurs 2001, 2002 et 25 ans pour les nouveaux souscripteurs

Le prix du logement de la formule location-vente (AADL) doit être réglé sur une période n'excédant pas 20 ans pour les souscripteurs 2001, 2002 et 25 ans pour les nouveaux souscripteurs, selon un décret exécutif paru au journal officiel (JO) N°65. Ce décret exécutif modifie et complète le décret exécutif 01-105 fixant les conditions et modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tous autres financements. «Dans tous les cas, le montant du prix du logement, après déduction de l'apport initial, doit être réglé par le bénéficiaire sur une période n'excédant pas 25 ans», lit-t-on dans le décret. Toutefois, cette période est réduite à 20 ans pour les souscripteurs 2001, 2002 déclarés éligibles au bénéfice du logement et dont les dossiers ont été actualisés en 2013, ajoute le décret. «Ce paiement atermoyé s'effectue suivant un échéancier faisant sortir le montant à régler mensuellement sur la période retenue», selon la même source. Le même décret indique également que le bénéficiaire du logement peut procéder, dès le paiement de l'apport initial, au paiement par anticipation de la totalité du prix du logement restant en vue de transfert légal de la propriété à son profit. Il précise aussi que «le coût final, devant servir au calcul du prix de ce type de logement, est fixé sur la base du coût de la construction, intégrant les dépenses d'acquisition du terrain, ainsi que les frais financiers, de gestion technique et administrative calculés sur la période précédente au transfert de propriété». Le prix du logement supporté par le bénéficiaire est calculé après déduction des aides consentis par l'Etat.

I.R.

Aïn Defla

Création de trois zones d'activités dans 3 communes

Trois zones d'activités sont en cours de création dans les communes de Mekhatria, Arrib et El Amra (Aïn Defla), a-t-on appris auprès du directeur local de l'industrie et des mines. S'étalant sur une superficie totale de près de 50 ha, ces futures zones d'activités seront dédiées à l'agro-alimentaire et à l'industrie de transformation, a indiqué Bachir Sahraoui, au lendemain d'une visite du wali d'Aïn Defla à la daïra d'El Amra dont dépendent les trois communes en question. B. Sahraoui a noté que compte tenu de l'excédent en production agricole enregistrée ces dernières années par la wilaya d'Aïn Defla, le recours à l'industrie de transformation constitue une nécessité vitale, faisant remarquer que les zones d'activités des communes suscitées seront ouvertes pour les jeunes investisseurs désireux d'embrasser ce domaine. Le lancement d'opérations d'investissement doit prendre en ligne de compte les spécificités de chaque région de la wilaya, a soutenu le même responsable, observant que les zones d'activités des 3 communes en question atténueront le problème du chômage à la faveur des opportunités d'emploi qu'elles offriront.

Médéa

Formation de cadres associatifs pour la création de micro-entreprises et de montage de projet

Une session de formation sur la création de micro-entreprise et de montage de projet a été organisée mercredi à Médéa au profit d'une cinquantaine de cadres du mouvement associatif issus des wilayas de Médéa et de Blida. Elle est organisée à l'initiative conjointe des associations Ech-chiffa d'assistance aux malades de la colonne vertébrale et rééducation fonctionnelle de Médéa et Djazaïrouna des familles victimes du terrorisme de la wilaya de Blida. Cette session, qui fait partie d'une longue série de stage d'initiation, mis sur pieds dans le cadre du projet : «Pour une société progressiste», soutenu et financé par l'Union européenne, au chapitre de la promotion et l'assistance au mouvement associatif national, vise notamment à renforcer les capacités managériales des jeunes porteurs de projets, issus du mouvement associatif implantés au niveau de ces deux wilayas», a-t-on appris auprès des organisateurs. Les thématiques développées, à l'occasion de cette session, la législation relative aux associations, la gestion administrative et financière, le montage de projet et la collecte de fonds pour le financement du programme d'action de l'association, avec pour objectif d'assurer une plus grande autonomie de gestion et d'action à ces associations de façon à leur permettre de jouer un rôle actif au sein de la société, a-t-on souligné. Cinq microprojets, parmi les plus fiables et qui répondent le plus à l'objectif assigné, vont bénéficier d'un financement de l'Union européenne, d'un montant équivalent à 5.000 euros, au terme des trois années de formation prévue à cet effet, a-t-on précisé.

Alger

Treize établissements éducatifs en préfabriqué démolis et remplacés

Au total 13 établissements éducatifs construits en préfabriqué ont été démolis dans la wilaya d'Alger en raison de leur vétusté dont un certain nombre renfermait de l'amiante, une matière dangereuse pour la santé des élèves, a annoncé la direction des infrastructures et des équipements du ministère de l'Education nationale.



«**T**reize établissements éducatifs construits en préfabriqué ont été démolis dans la wilaya d'Alger et remplacés par de nouvelles structures afin de protéger les élèves contre les effets néfastes de l'amiante contenue dans les toitures et les conduites d'eau potable, a précisé le directeur des infrastructures et des équipements auprès du ministère, Brahim Baba Addoun qui a relevé qu'en «plus des 13 établissements déjà remplacés, 20 autres sont en cours de remplacement alors que 22 autres établissements ont été programmés en vue d'être remplacés, ce qui fait un total de 55 structures éducatives en préfabriqué qui vont être remplacées dans la wilaya d'Alger». L'opération est en cours d'exécution et bientôt tous les établissements éducatifs construits en préfabriqué dans la wilaya d'Alger vont être démolis

et remplacés, a souligné le responsable. La wilaya d'Alger dispose actuellement de «1412 établissements éducatifs dont 955 du cycle primaire et 322 du cycle moyen et 254 établissements secondaires», a-t-il rappelé.

Les effets néfastes de l'amiante sur la santé

S'agissant des effets néfastes de l'amiante sur la santé humaine surtout celle contenue dans les toitures des établissements construits en préfabriqué, le docteur Soraya Draoui, médecin spécialiste en hématologie à l'hôpital Lamine-Dabaghine (ex-hôpital Maillot) à Alger, a affirmé que «ce matériau présente un réel danger pour la santé de l'être humain lorsque la personne y est exposée pendant longtemps». «Si l'amiante est inhalée pendant un long temps par la personne, elle

peut provoquer de très graves maladies à l'instar de la maladie appelée mésothéliome, souvent qualifiée de cancer de l'amiante, qui est une forme rare et virulente de cancer affectant le revêtement des poumons (la plèvre), de la cavité abdominale (le péritoine) ou l'enveloppe du cœur (le péricarde)», a expliqué le docteur Draoui. Le mésothéliome pulmonaire est causé par l'exposition à des fibres minérales comme l'amiante, ou l'ériionite 1, a précisé le médecin. «L'amiante peut aussi provoquer des cancers bronchopulmonaires ainsi qu'une maladie appelée asbestose qui détruit en partie les poumons», a ajouté la spécialiste. Le directeur de l'environnement de la wilaya d'Alger, Laïb Nouar a affirmé, pour sa part, que cette matière dangereuse n'est plus utilisée dans la construction des bâtisses depuis longtemps relevant que certaines

habitations remontant à l'époque coloniale y compris les marchés vétustes, renferment encore dans leurs toitures et leurs conduites d'eau potable cette matière dangereuse. «Le rôle de la Direction de l'environnement consiste à assister et à accompagner les collectivités locales et les particuliers possédant des propriétés contenant de l'amiante, pour éradiquer un tel matériau dangereux en leur indiquant les entreprises spécialisées dans l'élimination de cette matière», a expliqué le responsable. «Tout en orientant les demandeurs d'assistance pour l'élimination de l'amiante vers les établissements spécialisés, la Direction de l'environnement leur offre des expertises en la matière et les accompagne tout le long du processus de l'élimination de cette matière néfaste», a-t-il ajouté.

Neila B.

Tizi-Ouzou

Mise en place d'un cadre de concertation pour la redynamisation des zones d'activité

Un cadre de concertation pour la redynamisation des zones d'activité de la wilaya de Tizi-Ouzou et le suivi de la situation des terrains attribués à des investisseurs sera mis en place par l'administration, a annoncé le wali, Mohamed Bouderbali. Le chef de l'exécutif qui a visité la zone d'activité d'Aboudid, dans la commune de Larbâa n'Ath Irathen, où des lots ont été attribués depuis plusieurs années sans que l'investissement prévu soit réalisé, a donné instruction pour la tenue, la semaine prochaine, d'une réunion qui regroupera l'ensemble des concernés dont les représentants de la Direction de l'industrie et des mines, de la Société de gestion immobilière (SOGI), le chef de daïra, le président de l'Assemblée populaire de la commune Larbâa n'Ath Irathen et l'association des investisseurs de la zone d'Aboudid afin d'étudier, cas par cas, la situation de chaque lot de terrain attribué ainsi que les contraintes que rencontre chaque promoteur. Cette démarche qui vise la redynamisation des zones d'activité sera généralisée à l'ensemble des communes de la wilaya, à

précisé Mohamed Bouderbali qui a annoncé le lancement d'une opération de création de micro zones d'activité en fonction de la disponibilité du foncier au niveau de chaque commune afin d'encourager l'investissement.

Abordant le cas des attributaires n'ayant toujours pas réalisé leurs projets, le wali a indiqué que «l'administration suivra de très près l'utilisation effective des terrains attribués aux investisseurs, à travers la wilaya, afin de s'assurer de la réalisation des activités prévues».

A ce propos, il a donné instruction pour le lancement immédiat d'une opération de récupération du foncier non exploité. «Il faut passer rapidement au stade de récupération de ces lots puisqu'il n'y a pas respect du cahier des charges de la part des attributaires, et engager les procédures judiciaires nécessaires», a-t-il insisté. Le chef de l'exécutif a rassuré les investisseurs qui ont «une volonté réelle» de réaliser leurs projets d'investissement qu'ils seront accompagnés par l'administration pour la levée des

contraintes causées par cette dernière. Bouderbali a souligné que l'objectif visé par cette démarche de récupération du foncier industriel, entamée par son prédécesseur, est de relancer tous les projets d'investissement privé prévus au niveau de la wilaya pour «ne négliger aucune opportunité créatrice d'emplois et de richesses».

La récupération et l'attribution des lots disponibles à travers les zones d'activité de la wilaya à de vrais investisseurs qui vont réaliser leurs investissements et créer de l'emploi et de la richesse est une démarche qui permettra d'atteindre cet objectif, a-t-il précisé.

La zone d'activité d'Aboudid qui s'étale sur une superficie de 85 475m² et qui est composée de 54 lots cessibles, dont 18 ne sont pas encore cédés. Le nombre de projets localisés sur cette zone est de 36, ceux en activité sont au nombre de 10 et autant d'autres projets sont en cours de réalisation. Deux autres projets sont à l'arrêt et 14 non encore lancés, selon la fiche technique présentée au wali.

Guelma Plus de 3340 logements publics locatifs distribués depuis le début de l'année

Pas moins de 3343 habitations, de type logements publics locatifs (LPL), ont été attribuées depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Guelma, a affirmé le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Taher Ziani. La majorité des bénéficiaires des habitations distribuées au cours des dix premiers mois de l'année 2016 ont antérieurement fait l'objet de décisions de pré-affectations de logement «sociaux» selon le même responsable qui a précisé que plus de dix opérations de remises de clés ont été menées durant cette période. Il a, dans ce même contexte, indiqué qu'un quota de 1066 unités, réparti sur les communes d'Aïn Makhlof, Tamlouka, Ben Djerrah, Sellaoua Announa, Medjaz Amar, Bordj Sabath, Guellat Bou Sbaa et au chef-lieu de wilaya, a été distribué au cours du mois de novembre. Il a, par ailleurs, fait savoir que plus de 1630 appartements de ce même segment seront incessamment distribués à travers plusieurs localités de la wilaya, révélant que les dossiers de ces habitations sont actuellement à l'étude par les comités des daïras concernées, chargés de la distribution de logements.

Annaba Raccordement en 2017 de la localité Chétaïbi au réseau du gaz naturel

La localité montagnaise Chétaïbi, dans la wilaya d'Annaba, sera raccordée, courant 2017 au réseau du gaz naturel, a indiqué le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, (SDE-Annaba), Abdelaïli Ferhati. Le projet de raccordement de la localité de Chétaïbi au réseau du gaz naturel a été entravé par des contraintes techniques et autres, en rapport avec la complexité du relief, a révélé le même responsable en marge de la manifestation «portes ouvertes» sur cette entreprise, filiale groupe Sonelgaz, précisant que ce chantier sera relancé incessamment, ce qui va permettre de porter le taux de raccordement de la wilaya au réseau du gaz naturel estimé à 75% actuellement, à 88%. Par ailleurs, le même responsable qui a affirmé que la Sonelgaz œuvre continuellement accompagner la dynamique de création de nouveaux pôles urbains intégrés implantés à Kalitoussa, Draâ Errich, Aïn Djebara et Boukhadra, à travers la concrétisation des différents programmes sectoriels inscrits dans ce sens, a fait part d'un taux de raccordement avoisinant les 99% en matière de couverture en électricité. La Sonelgaz a réalisé un bond «qualitatif» dans le domaine d'alimentation en électricité à la faveur des multiples opérations décidées dans le cadre du programme d'urgence visant l'élimination des coupures récurrentes d'électricité à travers l'installation, sur tout le territoire de la wilaya, de 400 nouveaux transformateurs. L'organisation de cette manifestation, devant se poursuivre jusqu'au 18 novembre courant a été mise à profit pour faire connaître au public les réalisations de cette Société et ses projets d'avenir notamment en ce qui concerne la technique du paiement électronique (e-paiement) des factures d'électricité et du gaz et de modernisation de la gestion et sa rationalisation.

Constantine Amélioration de la fourniture de l'énergie électrique durant ces dernières années

Une «nette» amélioration de la fourniture d'énergie électrique est enregistrée ces dernières années dans la wilaya de Constantine, a indiqué le directeur de la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE), Nouredine Selmi.

S' exprimant lors d'un point de presse organisé en marge des journées «Portes ouvertes» sur les activités de cette société, tenues à l'occasion du 10^e anniversaire de création de la SDE-Est, le même responsable a précisé que les programmes d'urgence réalisés depuis 2013 dans la wilaya ont permis de réduire de manière «significative» les coupures d'électricité signalées particulièrement durant l'été. Les difficultés rencontrées par le passé, notamment en matière de transport et de distribution d'énergie électrique, ont été «entièrement résolues ces trois dernières années à la faveur de l'exécution de ces programmes», a fait savoir le directeur de la SDE devant plusieurs cadres des directions locales de cette société. N. Selmi a souligné, que 588 nouveaux postes transformateurs ont été installés au titre des plans d'urgence à Constantine à travers la réalisation d'un réseau global de 492 km, dont 258 ont été réalisés en 2013, 180 en 2014 et 120 durant l'année 2015, soulignant que la réalisation de ces équipements



électriques a nécessité un budget d'investissement de 4,136 milliards de dinars. L'alimentation en énergie électrique et gazière dans les douze communes de la wilaya de Constantine a enregistré un bon qualitatif ces dix dernières années à la faveur de plusieurs projets où le nombre de foyers raccordés en électricité a passé de 180 213 en 2006 à 252 101 habitations recensées en 2016, soit une hausse de 40 %, a-t-il indiqué. Le nombre de foyers raccordés en gaz naturel, durant la même période, est passé, pour sa part, de 130 898 en 2006 à 207 027 foyers en 2016, soit une hausse de 58 %, a ajouté N. Selmi, affirmant que l'ensemble des projets d'approvisionnement en électricité concrétisés depuis 2006 ont mobilisé un montant de 1,77 milliard de dinars, tandis que ceux

liés au raccordement en gaz naturel ont nécessité 1,438 milliard de dinars. Les taux de couverture au réseau d'électricité qui était 98 % en 2006 est estimé actuellement à 99 %, tandis que celui de raccordement en gaz naturel a atteint 93 % contre 73 % recensé il y a dix ans, selon les dernières statistiques établies par la Société de distribution d'électricité et du gaz de la wilaya de Constantine. La manifestation qui se poursuivra jusqu'au 18 du mois en cours a porté sur l'organisation d'une exposition visant à rapprocher les services de la SDE aux citoyens. Des stands comprenant des affiches renseignent sur les droits et obligations des abonnés, la sécurisation et la prévention des risques du gaz (accidents d'asphyxie) et la fraude électrique.

M. El Hadi

M'sila Zéro décès lié à la rage, objectif du ministère de la Santé

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière table sur zéro décès lié à la rage, a affirmé, à M'sila, lors d'un séminaire la sous directrice chargée des maladies prévalentes et de l'alerte sanitaire auprès du ministère. Intervenant à l'ouverture d'un séminaire de formation, tenu à l'Ecole nationale paramédicale du chef-lieu de wilaya sous le thème «Prise en charge des personnes exposées au risque rabique», le docteur Samia Hammadi a précisé que des formations professionnelles continues sont assurées au personnel médical pour assurer une meilleure prise en charge des cas victimes

de morsures d'animaux afin de parvenir à atteindre l'objectif tracé. Devant des praticiens venus des wilayas de Béjaïa, de Sétif, de Bordj Bou-Arréridj, de Djelfa, de Bouira et de M'sila, la même responsable a expliqué les modalités de prise en charge des personnes victimes des morsures, tout en mettant l'accent sur l'actualisation des connaissances des praticiens permettant une amélioration permanente de la prise en charge des personnes atteintes. Au cours de ces deux jours du séminaire, les participants auront à débattre, a ajouté le docteur Hammadi, des volets liés à l'application des instructions ministérielles

et interministérielles portant prise en charge des personnes exposées au risque rabique. La sensibilisation de la population contre les risques de la rage et la vaccination des animaux domestiques sont les deux autres axes à développer au cours de ces deux journées de formation, a-t-on signalé. La wilaya de M'sila a enregistré au cours des neuf premiers mois de cette année, pas moins de 1724 morsures d'animaux, selon Lazhar Gualfen, directeur de la santé de la wilaya, qui a également souligné qu'aucun décès suite à ces morsures n'a été déploré.

Hinda B.

Tébessa Les projets agricoles mis en évidence

Dans le cadre de l'encouragement et l'accompagnement des projets inscrits dans le programme de l'investissement dans le secteur de l'agriculture initié par les autorités de la wilaya, le comité de wilaya chargé de l'orientation de l'investissement agricole et rural s'est réuni sous les auspices du wali, Ali Bouguerra. L'objet de la séance de travail était la présentation du bilan et l'étude des dossiers proposés par les postulants, afin de bénéficier d'actes de concessions de périmètres de mise en valeur de terres agricoles. Au total, c'étaient 56 dossiers qui ont été avalisés. Le deuxième point

traité concernait le dossier des candidats pour l'obtention de terres agricoles, sises au sud de la wilaya de Tébéssa (Negrine, Ferkane), des parcelles dépassant chacune les 100 ha. A ce sujet, a été accordé l'aval pour la création de 5 périmètres de mise en valeur agricole, dans les communes de Negrine et Ferkane et sur une superficie globale de 34 425 ha, répartie sur 1377 parcelles. Au final, sur 18 réunions tenues par le comité de wilaya d'orientation de l'investissement agricole, il a été décidé l'étude de 460 dossiers de projets d'investissement agricole, parmi lesquels

247 dossiers ont été validés dont 78 projets dépassant chacun les 100 ha de superficie, soit une surface totale de 22 510 ha destinés à l'agriculture. Enfin, signalons que 60 bénéficiaires ont reçu l'attestation de présélection. A noter que parmi les mesures prises durant la dernière rencontre gouvernement/walis, justement toute une batterie de facilitations devant les promoteurs porteurs de projets d'investissement dont celles d'aplanir les contraintes des procédures administratives et l'exhortation des collectivités locales d'aller dans ce sens.

A.C.

Relizane

Plus de 13 kg de kif saisis et 566 mis en cause arrêtés en 2016

Plus de 13 kg de kif traité ont été saisis et 566 personnes arrêtées dans la wilaya de Relizane depuis le début d'année courante, a-t-on appris jeudi du chef de la sûreté de wilaya. Le commissaire divisionnaire Nouredine Guezzane a indiqué, lors d'une rencontre avec les représentants locaux de la presse, que cette quantité a été saisie dans 426 opérations, ajoutant que 389 personnes arrêtées ont été placées sous mandat de dépôt. Les autres ont fait l'objet de citations directes, placés sous contrôle judiciaire ou relaxés. En plus du kif traité, plus de 4300 comprimés psychotropes et 1,8 gramme de cocaïne ont été saisis durant la même période, a ajouté le chef de sûreté de wilaya nouvellement installé. Le responsable a annoncé le lancement prochain d'un nouveau plan de sécurité de lutte contre la drogue, qui cible même les élèves. Il a ajouté dans ce cadre, que des instructions strictes ont été données à la brigade de wilaya de lutte contre la drogue portant sur l'intensification des opérations de contrôle et de descentes et insistant sur la vigilance. Les services de police de la wilaya de Relizane avaient opéré, l'an dernier (2015), la saisie de plus de 19,5 kg de kif traité et de 4671 comprimés psychotropes où 700 personnes sont impliquées, selon le chargé de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya.

Mostaganem

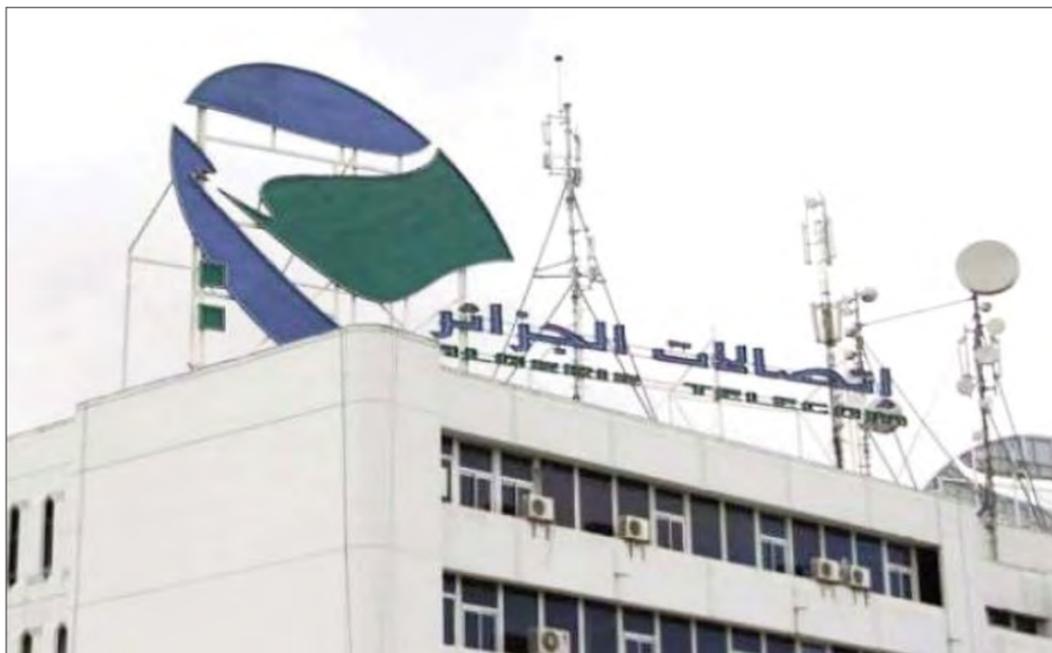
840 nouveaux postes d'emploi en artisanat en 10 mois

Pas moins de 840 postes d'emploi permanents ont été créés en artisanat et métiers à Mostaganem dans les 10 derniers mois de l'année 2016, a-t-on appris du directeur de la Chambre de wilaya du secteur. Ces postes ont été générés à travers la création de 360 nouvelles entreprises artisanales dont 65 en artisanat artistique, 66 en artisanat de production et 229 en artisanat de services, a indiqué Abderrezak Bounab en marge de l'exposition de wilaya des chefs d'œuvres et cadeaux (8 au 24 novembre). Près de 10 000 entreprises d'artisanat ont été créées dans la wilaya depuis 1997 dont 1463 en artisanat artistique, 2154 de production et plus de 6047 en artisanat de services générant au total 23 000 emplois permanents, selon des statistiques recueillies à l'occasion. Par ailleurs, 250 artisans et porteurs de projets en différentes spécialités ont été formés dans des activités de pâtisserie traditionnelle, couture, coiffure et autres, en plus de la mise à niveau de 763 artisans et 242 détenus des établissements pénitentiaires. Cette manifestation, organisée au hall de l'artisanat Belhouane-Touati, regroupe 38 artisans exposant leurs produits de céramique, broderie, tapisserie et maroquinerie, entre autres. Inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan, elle vise à faire découvrir les compétences et créativité des artisans en leur offrant un espace pour commercialiser leurs produits en les invitant à s'organiser en corporations pour développer leurs activités.

Algérie Telecom à Chlef
La wilaya couverte à 100% par les équipements MSAN

La wilaya de Chlef a atteint un taux de 100% en matière de couverture de son territoire en équipements MSAN, au titre de la modernisation des prestations fournies par l'entreprise Algérie Telecom (AT), a-t-on appris, auprès de la direction opérationnelle locale d'AT.

La wilaya est couverte par 195 équipements MSAN (Multi service access Node), et ce chiffre est appelé à la hausse, selon la demande exprimée, a indiqué le chargé de communication cette direction, en marge d'une session de formation organisée au profit des journalistes et correspondants de presse locaux. Selon la même source, les équipements MSAN permettent une réduction des dépenses de l'entreprise, qui évite ainsi le vol des câbles en cuivre, à l'origine, dans le



passé, de pertes financières pour AT, en plus des désagréments causés aux abonnés. Le directeur régional des réseaux auprès d'AT à Chlef, Mohamed Djebbar, a annoncé, à l'occasion, le parachèvement du basculement des abonnés vers la technologie MSAN,

consacrant ainsi la politique de l'entreprise en matière de raccordement des foyers à la fibre optique. La fibre optique a contribué au désenclavement des zones reculées de la wilaya, a estimé pour sa part la chargée de l'information Samia Fellouh. Cette session de formation, abritée par le

siège de la direction régionale d'AT à Chlef, a permis aux journalistes locaux, d'être informés sur les nouvelles technologies en cours dans le secteur des télécommunications (MSAN, 4G, fibre optique).

Saïdi M.

Tlemcen

Sessions de formation et sensibilisation des étudiants sur la création de micro-entreprises

Des sessions de formation et de sensibilisation sur la création de micro-entreprises dans divers domaines d'activité ont été organisées une semaine durant au profit des étudiants lors de l'université d'hiver dont les travaux ont été clôturés jeudi à la faculté des sciences économiques de l'université de Tlemcen, a-t-on appris du doyen de la faculté. Cette manifestation d'information et de formation, organisée par la Maison de l'entrepreneuriat de l'université de Tlemcen en collaboration avec l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a regroupé des étudiants en fin d'études leur fournissant toutes les informations sur les étapes et conditions de création d'une micro-entreprise, a indiqué Mohamed

Benbouziane. Les travaux, a-t-il ajouté, ont permis d'ouvrir un débat avec les responsables et représentants des secteurs concernés dont les banques, les services des impôts et du registre du commerce, les dispositifs de soutien à l'emploi, sur des questions liées notamment au financement et aux moyens d'accompagnement technique du projet jusqu'à sa concrétisation. L'université d'hiver a permis aussi de faire connaître le rôle de la Maison de l'entrepreneuriat, créée en 2013 à l'université de Tlemcen, en tant qu'espace d'échange d'idées et d'informations sur l'investissement, les micro-entreprises réussies et les avantages de tels projets dont l'accès aux crédits et autres fiscaux, l'accompagnement technique et la consulta-

tion juridique et comptable, a souligné le directeur de l'antenne de l'ANSEJ, Mohamed Bahif, signalant que plus de 900 étudiants dont 165 filles ont bénéficié, en 2015, des prestations de l'ANSEJ pour réaliser des projets d'investissement. Les projets proposés aux différents secteurs d'activité par les étudiants diplômés sont destinés aux services avec 480 projets, soit un taux de 53 %, au bâtiment avec 199 (22 %), 123 pour les professions libérales dont des cabinets médicaux, des bureaux d'architecture et d'avocats (13 %) et 6 % cent pour l'agriculture et l'industrie. Le même responsable a justifié la hausse du nombre de projets par les facilités offertes par ce dispositif et l'information des jeunes sur les procédures.

Mascara

Mise en service d'un réseau de gaz naturel au profit de 300 foyers de la commune de Menaouer

Un réseau de gaz naturel a été mis en service, mercredi dernier, au profit de 300 foyers de la commune de Menaouer (Mascara), en attendant 200 autres foyers, a-t-on constaté. Cette opération a été présidée par le wali de Mascara, Salah El Affani, en présence des autorités locales, lors d'une visite de travail dans la daïra d'El Bordj qui compte trois communes que sont Khalouïya, Menaouer et El Bordj. Le chef de l'exécutif de la wilaya a ordonné de prendre en charge le raccordement de dix habitations situées près de la commune de Menaouer dans les plus brefs délais.

Le coût du projet de raccordement de cette commune au réseau du gaz naturel a atteint, selon les explications fournies par le directeur de l'énergie, à 405 millions de dinars dont 385 millions pour les canalisations de transport longues de 12 kilomètres. Le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) de Mascara a annoncé la mise en service prochaine du réseau de distribution de gaz de ville au profit de villages d'Ouled Seghir et Ouled Boucetta relevant de cette collectivité totalisant 160 familles en attendant de raccorder le village de Haboucha qui compte 600 familles. Par

ailleurs, il est attendu avant la fin de l'année en cours le raccordement de 2600 foyers de la commune de Hachem au réseau de distribution de cette énergie à travers un projet d'un coût de 1,177 milliard de dinars dont un milliard pour les canalisations du transport s'étendant sur 36 km, a ajouté le directeur de l'énergie, Ali Amairi. Le wali de Mascara a inspecté, lors de cette visite, un nombre de projets de développement et de services dont des chantiers de réalisation de logements, d'un CFPA dans la commune d'El Bordj et de pose de la première pierre de réalisation d'une mosquée à Khalouïya.

Béchar

Une offre de 58 000 accès à la téléphonie et l'internet disponible

Une offre de 58 000 accès à la téléphonie et l'internet est actuellement disponible à travers la wilaya de Béchar, grâce au système de télécommunications multiservices (MSAN), a-t-on appris de la direction opérationnelle locale de l'entreprise Algérie Telecom (AT). La mise en service ces deux dernières années de 110 stations du réseau d'accès multiservices MSAN (téléphonie, Internet et télévision), à être renforcés prochainement par l'installation et la mise en service de 22 autres stations du type, a permis cette offre appelée à renforcer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'ensemble des 21 communes de la wilaya et des localités qui leur sont rattachées, a-t-on précisé. A travers ce système MSAN -, le réseau téléphonique et Internet a été développé et modernisé à hauteur de 80 %, classant la wilaya de Béchar au 3^e rang national, ce qui constitue «un pas très important» dans le développement des TIC dans cette région du Sud-Ouest, a-t-on souligné. La concrétisation d'un vaste réseau de fibre optique a permis au secteur d'arriver à cette «honorable» place au niveau national, selon la direction opérationnelle d'AT à Béchar.

El Oued

Trois œuvres cinématographiques algériennes sélectionnées pour le festival maghrébin de Médenine

Trois œuvres cinématographiques algériennes ont été sélectionnées pour le festival maghrébin du film documentaire et scientifique prévu du 25 au 27 Novembre courant à Médenine (Tunisie), a-t-on appris auprès de la maison de la culture Mohamed-Lamine-Lamoudi à El Oued. La sélection de ces œuvres artistiques (de 15 minutes) a été effectuée sur des critères techniques précis basés sur la qualité artistique, le thème et la réalisation, a-t-on précisé en indiquant que ces productions seront projetées avec dix autres productions représentant la Tunisie (5 œuvres), le Maroc (3), la Mauritanie et la Libye (1 chacune). L'Algérie participera à la compétition cinématographique officielle avec deux productions documentaires et scientifiques de la wilaya d'El Oued, la première intitulée «Ghaout : topographie de sable et pyramide inversée».

Illizi

Exploiter tout le potentiel touristique existant au service de l'économie nationale

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a mis l'accent, depuis Djanet (Illizi), sur la nécessité d'exploiter tout le potentiel touristique existant au service de l'économie nationale.

S'exprimant lors de la visite à Tigherghert du site touristique de «La vache qui pleure», dans le cadre d'une tournée de travail dans la région, le ministre a souligné la nécessité d'exploiter tout le potentiel touristique existant en Algérie et de le mettre au service de l'économie nationale. A. Nouri, qui est accompagné de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a appelé à œuvrer au renforcement des opportunités d'investissement dans le domaine du tourisme, à préserver le patrimoine que recèle cette région du Grand Sud, et à développer le créneau, notamment les conditions d'accueil et la formation des guides et des différents acteurs du secteur. Tout en déplorant la «préférence» des Algériens des destinations touristiques étrangères, d'où, a-t-il dit, «une grande perte pour le trésor public», le ministre a invité les agences de tourisme et de voyages et les hôteliers à contribuer à la promotion du tourisme national afin de drainer le plus grand nombre de touristes. Pour sa part, la ministre déléguée chargée de l'Artisanat a fait état de l'élaboration au niveau de son département d'un programme de jumelage entre les chambres de l'Artisanat traditionnel du Nord du pays et leurs homologues du Sud, dans un but d'échange d'expériences, en plus d'intégrer le produit de l'artisanat dans les circuits touristiques au service du tourisme national. Mme Aïcha Tagabou a également fait part de



l'élaboration d'un programme de formation au profit des artisans pour promouvoir leurs produits et améliorer leur qualité. Auparavant, la délégation ministérielle a visité le musée du parc culturel du Tassili N'Ajjer, où une présentation leur a été faite sur les activités de cette structure culturelle et touristique, avant d'inaugurer au quartier Zelouaz le nouveau siège de la direction déléguée du secteur du tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle. La délégation a aussi inauguré le centre de l'Artisanat traditionnel où se tenait une exposition d'articles de l'artisanat et a rencontré des artisans de la région de Djanet, avant d'inspecter le projet d'un complexe touristique à Djanet réalisé à près de 97%. Lors d'une rencontre avec les tour-opérateurs, au terme de sa visite de travail d'une journée dans la région, Abdelouahab Nouri a fait part de l'étude actuellement d'une éventuelle réorganisation des agences de tourisme et de

voyages, dans le cadre d'ateliers de travail mis en place au niveau du ministère du secteur, ainsi que de l'abrogation de la procédure de renouvellement de l'agrément pour ces agences. Tout en annonçant l'engagement de son département à assouplir les procédures administratives liées à la création d'agences de tourisme et de voyages, le ministre a indiqué qu'une commission interministérielle planche sur la question de l'allègement des procédures concernant l'octroi des visas pour les touristes étrangers. Les participants à cette rencontre ont soulevé, pour leur part, une série de doléances en rapport notamment avec la publicité et la promotion touristique, en appelant à la sélection d'agences de tourisme et de voyages pour représenter la région lors de différentes manifestations sur le tourisme, ainsi qu'à la révision des horaires de programmation des vols et le renforcement des dessertes aériennes vers Djanet.

Ali B.

Laghouat

Plus de 550 000 têtes de bétail vaccinées contre la clavelée

Plus de 550 000 têtes de bétail ont été vaccinées contre la clavelée, depuis le lancement de cette opération de vaccination à la mi-octobre dernier à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de l'inspection vétérinaire locale. Pour mener à bien cette campagne devant s'étaler jusqu'à la fin de l'année en cours, il a été procédé à la distribution de 1,4 million de doses de vaccin contre la maladie à une soixantaine de vétérinaires à travers

l'ensemble de la wilaya, a-t-on, précisé. Une large adhésion des éleveurs, y compris ceux ayant bénéficié de campagnes précédentes de vaccination, a été enregistrée pour cette action de prévention initiée avec le concours du laboratoire vétérinaire régional de Laghouat, indique l'inspection vétérinaire. Parallèlement à cette initiative, des actions de sensibilisation sont menées en direction des éleveurs, avec la contribution des subdivisions du secteur de

l'agriculture au niveau des daïras ainsi que des Assemblées populaires communales, selon la même source. Une action préventive similaire contre la clavelée avait été déjà organisée cette année et avait ciblé quelque 200 000 têtes de bétail, a-t-on signalé. Le cheptel de la wilaya de Laghouat, concentré en majorité dans sa région-nord, est soumis à des campagnes de vaccination périodiques pour le prévenir contre différentes zoonoses.

El Bayadh

Relance du projet de 500 logements AADL



Le projet de réalisation de 500 logements de type location-vente à El Bayadh, relevant des programmes de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), a été relancé après avoir aplani les contraintes rencontrées, a-t-on appris, mercredi dernier, auprès de la direction locale du secteur de l'Habitat. Ce programme, qui s'était heurté à son lancement à des problèmes de choix de terrain et de sélection de l'entreprise réalisatrice, vient d'être lancé en chantier après délimitation de son assiette foncière en juillet dernier et le démarrage des travaux de réa-

lisation au mois de novembre courant, a-t-on précisé. Les délais de réalisation de ce projet, confié à une entreprise turque pour un investissement de plus de 1,5 milliard de dinars, ont été fixés à 24 mois, a fait savoir la même source. Le projet est conçu sous forme de logements de type F3 de 70 m² et d'autres de type F4 de 85 m², a-t-on ajouté. Le lancement du projet, premier du genre dans la wilaya d'El Bayadh, a été favorablement accueilli par les souscripteurs dont certains ont exprimé leur soulagement du démarrage du chantier, après le retard qu'il a accusé.

Menad S.

Quick Charge 4 : 5 heures d'autonomie en 5mn de charge

Profitant de l'annonce de la puce SnapDragon 835, la marque Qualcomm a mis en avant son nouveau système de charge. 5 heures d'autonomie en 5 minutes de charge.

Vous rentrez du travail, à peine le temps de vous changer avant de sortir retrouver des amis. Comment recharger votre téléphone ? Pour la plus grande partie des modèles actuels, ces quelques minutes ne vous aideront pas beaucoup.

Mais la promesse du Quick Charge 4 de Qualcomm pourrait vous faciliter la vie.

Un nouveau modèle chaque année

Depuis le lancement du Quick Charge 1 en 2013, la marque américaine Qualcomm continue d'améliorer son offre. La 4^e version de cette technologie vous proposera ainsi de charger 5 heures d'autonomie en 5 minutes de charge et 50% de votre batterie en 15 minutes. L'appareil sera rechargé 20% plus vite et sera 30% plus efficace. Il supportera aussi l'USB Type-C et l'USB-PD. Par ailleurs, la marque propose aussi la technologie INOV (Intelligent Negotiation for Optimum Voltage). Celle-ci, optimise le chargement en

fonction des différents éléments utilisés (câble, chargeur). De quoi éviter normalement les déboires connus par Samsung avec son Galaxy Edge 7.

Un partenariat avec Samsung

Samsung joue justement un rôle central dans le développement du nouveau produit de Qualcomm. Le développement de SnapDragon835 se fera en effet, en partenariat avec la marque sud-coréenne. Cette puce, réalisée par Samsung, sera l'une des premières gravée en 10 mn. Une innovation qui permet de gagner 30% de densités et d'augmenter la quantité de transistors ou de réduire la surface. Conséquence logique, la puissance du téléphone sera



augmentée (jusqu'à 27%) ou la consommation électrique sera en baisse (jusqu'à 40%). Plus de

détails seront révélés en janvier prochain à l'occasion du CES 2017 à Las Vegas.

SpaceX veut lancer 4000 satellites pour relier le monde en haut débit



L'entreprise d'Elon Musk pourrait quadrupler le nombre de satellites qui volent actuellement autour de la Terre. SpaceX a déposé une demande auprès de la Fédérale Communication Commission (FCC), l'autorité américaine des communications. L'entreprise d'Elon Musk fondateur de la

marque automobile Tesla, a pour projet de lancer 4425 satellites. C'est plus de quatre fois le nombre d'appareils actifs actuellement en orbite. Le but est d'offrir des connexions haut débit aux Etats-Unis et partout dans le monde. La firme évoque un débit pouvant atteindre 1 Gbps. Pour faire chuter les

délais de connexion, les satellites évolueraient à très basse altitude environ 1300 km contre 36000 km pour la plupart des satellites actuels. Ces courtes distances permettraient de réduire le temps de latence moyen d'une connexion de 95%. Un premier lancement de 800 satellites est déjà prévu, mais aucune date n'a été précisée. Le dépôt de la demande à la FCC est la nouvelle étape d'un projet officialisé en janvier 2015. Son coût estimé oscillait entre 10 et 15 milliards de dollars. Quelques jours plus tard, Google et le fond d'investissement Fidelity annonçaient une entrée au capital de SpaceX avec un investissement d'un milliard de dollars. Le développement des connexions par satellite n'est

qu'un élément de l'ambition de Google, qui veut connecter la planète. Parmi les nombreux projets à l'étude, la mise au point d'une flotte de drones solaires pour déployer de la 5G ou le lancement de ballons stratosphériques, à l'étude depuis 2013. Google et SpaceX ont un autre concurrent de taille: Facebook. En plus de son alliance baptisée Internet.org qui utilise des équipements déjà existants, Mark Zuckerberg mise sur un système de drones solaires. Un projet d'Internet par satellite avait été envisagé, avant d'être abandonné. Google et Facebook ont en commun la volonté de permettre à chacun des 7,43 milliards d'êtres humains d'avoir droit à une connexion, et de devenir autant d'utilisateurs.

Les molécules laissées sur votre téléphone en disent long sur vous



Pour l'instant, la technique n'est pas encore suffisamment précise pour identifier une personne de manière aussi certaine qu'avec ses empreintes digitales, mais c'est un début. A partir des molécules laissées sur un téléphone portable, des scientifiques ont réussi à décrire le style de vie de son propriétaire: ses préférences alimentaires, les médicaments qu'il consomme ou non, les produits de beauté utilisés, son état de santé... Et bien se laver les mains n'y changera rien. Une étude qui vient de paraître dans la revue de l'Académie des sciences américaines (PNAS) montre qu'il est possible de découvrir le style de vie du propriétaire d'un téléphone portable à partir des molécules qui s'y trouvent. Les chercheurs de l'équipe de Pieter Dorrestein, professeur de chimie et de biochimie à l'Université de Californie (Etats-Unis), ont essayé de prouver qu'en plus d'une étude ADN, une étude des éléments chimiques laissés sur des objets du quotidien peut en dire long sur leur propriétaire. Une découverte qui plairait aux enquêteurs de la série. Les Experts lorsqu'ils arrivent sur une scène de crime. Les scientifiques ont ainsi pu établir un profilage du propriétaire d'un téléphone portable: quels types de produits de beauté et/ou d'hygiène il utilise, quel est son régime alimentaire, son état de santé... et même les lieux où cette personne a pu se rendre. «En analysant les molécules laissées sur leur téléphone portable, on a pu ainsi dire s'il s'agissait d'une femme qui utilise des produits cosmétiques chers, teint ses cheveux, boit du café, aime des aliments épicés, est soignée pour une dépression, porte des lunettes de soleil et recourt aux insecticides et passe probablement de ce fait beaucoup de temps à l'extérieur», a détaillé Amina Bouslimani, l'une des coauteurs de l'étude, à BBC News. Pour cette étude, quatre échantillons ont été prélevés sur chacun des trente-neuf téléphones, ainsi que huit échantillons sur chacune des mains droites des trente-neuf propriétaires. Et les chercheurs ont observé que même six mois plus tard, certaines molécules sont toujours présentes. Autant dire qu'un nettoyage méticuleux est inutile.

Apple archive automatiquement la liste des appels passés sur les iPhone

Les iPhone envoient automatiquement leur historique d'appels à Apple, une fois iCloud activé. Le tout sans consentement de l'utilisateur ni notification à son attention. Apple récupère sur ses serveurs la liste des appels passés sur les iPhone. L'entreprise russe ElcomSoft a constaté que les journaux d'appel étaient transférés en temps réel sur les iPhone fonctionnant sur iOS 9 et plus, une fois le service en ligne iCloud activé, rapporte The Intercept. Selon son PDG, Vladimir Katalov, les données liées aux appels FaceTime sont également concernées. L'ensemble de ces données, qui ne sont pas chiffrées de bout en bout, pourrait être accessible en cas de demande judiciaire par Apple.

Lors de la configuration d'un iPhone, Apple suggère de configurer un compte iCloud. Une fois activé, certaines données sont automatiquement archivées pour permettre de les retrouver intactes en cas de changement d'appareil, indique le fabricant dans ses conditions d'utilisation. L'entreprise ne fait cependant pas mention explicite des appels. Surtout, aucune possibilité n'est donnée aux propriétaires d'iPhone d'échapper à ce transfert, dès lors qu'ils souhaitent utiliser iCloud. Cet envoi de données s'effectue même si la fonction «Sauvegarde iCloud», qui archive l'ensemble des données de l'iPhone chez Apple, est désactivée. «La synchronisation automatique des appels dans le cloud est une bonne chose, tant que l'on en a conscience et que l'on dispose d'une option pour la faire cesser», fait remarquer

Vladimir Katalov. Il suffit de consulter les réglages d'iCloud pour remarquer que l'archivage automatique des appels ne peut être paramétré. La société relève également que la durée de stockage des données liées à FaceTime peut s'élever à quatre mois. Dans un document étayant les modalités légales d'accès aux données sur iPhone, le groupe fait état d'une durée d'archivage de trente jours des données de ses téléphones, sans explicitement faire référence à celui des appels. Le principal reproche à faire à un tel archivage a trait au fait que les sauvegardes iCloud ne bénéficient pas du chiffrement de bout en bout. Le groupe possède donc un accès à ces données et peut en faire bénéficier les autorités, en cas de mandat signé par un juge. À l'inverse, Apple ne peut accéder directement aux données stockées sur un iPhone, car la clé est en local. En témoigne le bras de fer autour du smartphone du tueur de San Bernardino aux États-Unis.

Une solution de commodité selon Apple

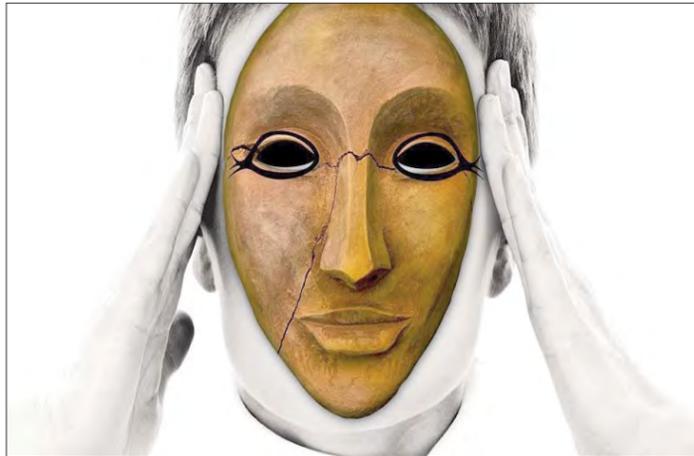
Le journal des appels est archivé dans iCloud pour rendre service aux clients d'Apple, a déclaré un porte-parole du groupe auprès de The Intercept. «Nous offrons une synchronisation de l'historique des appels par commodité pour que nos clients puissent rappeler (un interlocuteur) depuis n'importe lequel de leurs appareils. Les données de l'appareil sont chiffrées avec le mot de passe de



l'utilisateur et l'accès aux données d'iCloud, dont celles des sauvegardes, requiert l'identifiant Apple de l'utilisateur, ainsi que son mot de passe». Malgré ces précautions, iCloud reste le talon d'Achille d'Apple en matière de sécurité, selon Chris Soghoian, chercheur en informatique et membre de l'American Civil Liberties Union. «Les deux principaux problèmes de protection de la vie privée associés à iCloud ne comportent pas de cases à cocher pour valider le consentement de l'utilisateur», note-t-il auprès de The Intercept. Chris Soghoian fait ainsi référence à l'archivage des appels, mais également à celui des iMessages, censés être chiffrés de bout en bout.

Les scientifiques prouvent que la physionomie est une pseudoscience

Les particularités du caractère ne peuvent pas être découvertes à partir d'une impression inspirée des traits du visage. C'est l'expérience personnelle qui forme telle ou telle image que l'on a de quelqu'un. De quoi remettre en cause la scientificité de la physionomie.



Les traits du visage ne permettent pas de révéler les particularités du caractère, c'est l'expérience personnelle qui façonne l'image de quelqu'un, soulignent les scientifiques dans un article publié dans la revue *Nature Human Behavior*. Ainsi, le lien fondamental entre l'apparence et le comportement, que la physionomie s'est proposé d'étudier, n'est pas valide. Selon Alexander Todorov, chercheur à l'Université Princeton (États-Unis) et un des

auteurs de la recherche, les gens ont l'habitude de juger le comportement des autres en se basant sur leurs visages. Pourquoi cela ? Selon le scientifique, les résultats de son équipe montrent que les êtres humains se basent sur des traits de visage types pour fonder leur jugement social. Le visage suscite donc une impression négative s'il est loin de cette image type. L'expérience réalisée par les chercheurs a prouvé le caractère très subjectif des jugements concernant le

caractère des autres. Les scientifiques ont montré aux participants un lot de 500 «phorobots» différents de l'apparence habituelle des Américains. Les chercheurs ont observé la réaction des participants, ainsi que ses changements en fonction des clichés présentés. Ces observations ont permis de montrer que lorsqu'un jugement sur un caractère est basé sur une impression du visage, il se forme sous l'influence de critères personnels.

Un calculateur en ligne pour évaluer ses chances d'avoir un enfant

Des chercheurs australiens créent un calculateur en ligne pour évaluer ses chances d'avoir un enfant. Selon les experts «cet outil peut-être utile pour aider les couples à se préparer à la fois émotionnellement et financièrement aux traitements qui les attendent». Les couples souffrant d'infertilité disposent désormais, d'un nouvel outil leur permettant de calculer leurs chances d'avoir un enfant grâce à une fécondation in vitro (FIV). Dans leur étude publiée cette semaine dans le *British Medical Journal*, des chercheurs australiens assurent, en effet, avoir mis au point un calculateur en ligne. Les équipes du Dr David McLernon ont conçu ce «calculateur de chances» en passant au crible les données collectées par les services de médecine de la reproduction britannique entre 1999 et 2008, soit celles de près de 114 000 femmes et 184 200 cycles complets de FIV. Autant d'informations qui ont démontré, dicit les universitaires, que les probabilités de tomber enceinte après la trentaine diminuent, et déclinent d'autant plus vite que la période d'infertilité est longue. Ainsi, selon le Dr David McLernon, «cet outil peut être utile pour aider les couples à se préparer à la fois émotionnellement et financièrement aux traitements qui les attendent».



La conscience, enfin localisée par des scientifiques de Harvard



La conscience semble reposer sur trois régions clés : l'une située dans le tronc cérébral est reliée aux deux autres situées dans le cortex. Cette découverte réalisée grâce à l'étude de personnes dans le coma ou dans un état végétatif pourrait aider à trouver de nouveaux traitements pour ces patients. Définir la conscience n'est pas simple, cette notion se trouvant

au carrefour de plusieurs disciplines : biologie, psychanalyse, philosophie... Les Anglo-saxons utilisent même deux mots, liés à deux concepts différents, pour la conscience. Mais en neurologie, où siège la conscience dans le cerveau ? Pour ce qui est de l'état d'éveil (arousal), il est contrôlé par le tronc cérébral, la partie du système nerveux

central qui relie le cerveau à la moelle épinière. La localisation de la conscience (awareness) était plus floue jusqu'à présent, même si elle était plutôt pressentie comme étant quelque part dans le cortex. Grâce à des chercheurs de Harvard, on connaît désormais non seulement la région précise du tronc cérébral liée à l'éveil mais aussi les deux régions du cortex qui travaillent ensemble pour former la conscience. Pour en arriver là, l'équipe a étudié 36 patients qui avaient des lésions du tronc cérébral, dont 12 étaient dans le coma et 24 conscients. Ces travaux sont présentés dans la revue *Neurology*. Localiser la conscience pourrait permettre de trouver comment réveiller une personne dans le coma.

La conscience repose sur le tronc cérébral et deux régions corticales
Les chercheurs ont trouvé

qu'une petite région du tronc cérébral appelée tegmentum pontique était associée avec le coma : 10 des 12 patients inconscients avaient des lésions dans cette zone et seulement un chez les patients conscients. Cette petite région du tronc cérébral est importante pour la conscience. Pour savoir quelles régions du cortex étaient connectées au tegmentum pontique, les chercheurs se sont servis d'une carte cérébrale d'un cerveau en bonne santé : ce «connectome» permet de voir les différentes connexions cérébrales connues. Les chercheurs ont ainsi identifié deux aires du cortex liées au tegmentum pontique : l'insula antérieure ventrale et le cortex cingulaire antérieur pré-génual. Cette recherche pourrait donc aider à trouver de nouveaux traitements pour les patients qui sont dans le coma ou dans un état végétatif, afin qu'ils reprennent conscience.

Recette de thé à l'origan contre les maux de gorge, la sinusite et les infections

Selon les experts l'origan augmente la production de sueur pour aider votre corps à se désintoxiquer et agit comme un expectorant. Pour de meilleurs résultats, ajouter de l'huile d'origan à un diffuseur et inhaler la vapeur. Vous aurez besoin des ingrédients suivants : 4 à 6 cuillères à soupe de feuilles d'origan frais, 2 ½ tasses d'eau, 1 cuillère à soupe de miel. Porter l'eau à ébullition dans une petite casserole. Après cela, vous devez couper les feuilles et les ajouter rapidement à la casserole. Laisser mijoter à feu moyen pendant 10 minutes. Lorsque vous avez terminé, retirer du feu et laisser mijoter pendant 5 minutes. Filtrer, ajouter le miel, et buvez chaud.



L'essentiel de notre énergie provient du petit déjeuner

Le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée ce qui ne l'empêche pas d'être très souvent négligé. Ses apports en nutriments essentiels lui confèrent un réel pouvoir énergisant qui ne devrait pas être sous-estimé. Du réveil jusqu'au coucher, notre corps agit comme une pile. Cette pile fonctionne grâce aux nutriments essentiels dans lesquels elle puise son énergie. Il est donc logique de recharger nos batteries dès le réveil en prenant un petit déjeuner sain et équilibré. Dans la pratique, beaucoup omettent cette étape pourtant cruciale. C'est avant tout le manque de temps qui crée ces mauvaises habitudes alimentaires. Les nouveaux modes de vie chronophages poussent beaucoup de personnes à gagner quelques minutes au détriment d'un petit

déjeuner sain et équilibré. Gagner un peu de temps de sommeil le matin n'est pas non plus la bonne solution pour démarrer la journée dans les meilleures conditions. Il est préférable de pratiquer quelques étirements au réveil suivi d'un petit déjeuner rapide mais équilibré. Cela permet d'augmenter son énergie sans perdre de temps. De même, sauter ce repas essentiel n'est pas un moyen conseillé pour perdre des kilos. Un petit déjeuner minceur, voire simplement équilibré, permet un meilleur contrôle de l'appétit et donc du poids. Le corps a besoin de s'alimenter pour renouveler les réserves dans lesquelles il a pioché au cours de la nuit. Les personnes ayant une activité physique soutenue pendant la journée en ont d'autant plus besoin. Un petit

déjeuner sain et équilibré c'est également essentiel, voire indispensable, pour nourrir son esprit. Se servir de sa tête et de ses neurones est un effort qui nécessite autant d'énergie que certains sports.

Que faut-il manger le matin pour obtenir le petit déjeuner idéal ?

Un petit déjeuner complet se compose d'une boisson, chaude de préférence, de sucres lents, d'un produit laitier et de fruits. On peut alterner entre les différents éléments de chacune de ces familles. Dans la famille des laitages il y a évidemment le lait, le fromage, les yaourts ou encore le fromage blanc. Sources de protéines et de calcium, ne les négligez pas, ils contribuent à la

satiété et vous permettent de tenir jusqu'au repas de midi. Les céréales existent sous forme de barre, de pain complet ou de biscottes. Pour l'apport en vitamines, optez pour un fruit, une compote, ou encore un jus de fruits. Si ce dernier est pressé et bu dans les dix minutes, ses apports en vitamines seront décuplés. La boisson permet de s'hydrater et, lorsqu'elle est chaude, a la vertu d'ouvrir l'appétit. Le petit déjeuner doit être complet pour apporter le plus de bienfaits possibles, mais, il ne doit pas être trop riche. Manger trop sucré le matin est d'ailleurs déconseillé. Certains jus de fruits industriels ou certaines céréales spéciales petit déjeuner ont souvent un apport en sucres trop important. Le risque étant l'hypoglycémie.

Afin de déterrer des épisodes entiers de son histoire L'Algérie veut relancer les fouilles archéologiques

L'Algérie, par le biais de son ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a exprimé sa volonté à relancer les fouilles archéologiques afin de déterrer des épisodes entiers de son histoire. Il faut «relancer les fouilles à travers l'ensemble des sites archéologiques, notamment ceux remontant à l'époque islamique pour déterrer des pans de notre histoire», a déclaré jeudi le ministre, lors d'une visite dans la Kalaâ (forteresse) de Beni Hammad, à Maâdid, une localité relevant de la province de M' Sila et située à 270 km au Sud-Est d'Alger. Par ailleurs, A. Mihoubi a précisé que les recherches et les fouilles archéologiques qui seront encadrées par l'Institut national des recherches historiques dépendant du ministère de la Culture permettront également de «connaître la vie politique et sociale qui dominait dans cette région», a encore souligné, sur un autre registre, A. Mihoubi a affirmé que son département ministériel mène une lutte contre la contrebande ciblant les objets archéologiques, révélant qu'il sera prochainement procédé à la révision de la loi relative à ce dossier ce qui va permettre, selon le ministre, plus de rigueur pour combattre ce fléau.

18^e Journées théâtrales de Carthage Le conteur Mahi Seddik prend part

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, se produira lors des 18^e Journées théâtrales de Carthage (Jtc), qui se sont ouvertes hier à Tunis. Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement de l'Oranie, dans un spectacle intitulé «Wech qalou nass zman» (Ce que disaient les anciens). Les 18^e Jtc qui se poursuivront jusqu'au 25 Novembre, prévoient également de rendre hommage à quatre figures du théâtre : Mohamed Adar (Algérie), Jalila Beccar (Tunisie), Werewere Liking (Côte d'Ivoire) et Béno Sanfvé (Bénin), pour l'ensemble de leurs carrières respectives. Mohamed Adar sera honoré pour ses 54 ans de carrière en tant que comédien, metteur en scène et dramaturge, mais aussi responsable d'associations culturelles et acteur au cinéma. Lors de cette hommage, le film «Rêveries de l'acteur solitaire» du réalisateur Hamid Benamra, focalisé sur les préoccupations d'un acteur, ses rêves et ses ambitions, sera projeté. Une soixantaine de pièces de théâtre de pays africains et arabes, ainsi que des invités d'Europe sont annoncés en compétition à laquelle aucune représentation algérienne ne participe. Les spectacles seront donnés à Tunis et dans quinze autres villes de la Tunisie, ainsi que dans des établissements pénitentiaires. Fondées en 1983 par des associations de théâtre, les Jtc se sont imposées comme un carrefour entre les théâtres africains, arabes et les autres théâtres du monde dont elles s'attendent, aujourd'hui, à consolider la visibilité des créations théâtrales contemporaines.

Journées d'étude internationales à Tlemcen «Sidi Boumediene, pôle de l'Occident musulman» ouvert ce matin

Des Journées d'étude internationales sur le thème Sidi Boumediene : «Pôle de l'Occident musulman» se tiendront aujourd'hui et demain au Centre d'études Andalouses de Tlemcen.

Des universitaires algériens et étrangers participeront à cette rencontre scientifique, organisée par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah) que dirige Slimane Hachi, pour revisiter le parcours et l'œuvre de la plus grande figure du soufisme occidentale de tous les temps Abû Madian Choaïb». Ces journées d'étude regrouperont une vingtaine d'intervenants des différentes universités algériennes tous spécialistes du soufisme, outre des conférenciers étrangers de renommée mondiale venant de l'Espagne, de la France, de la Turquie, de la Palestine, du Maroc et de la Tunisie, a indiqué le coordinateur scientifique de la rencontre, le Dr Zaïm Khenchelaoui, chercheur-anthropologue spécialiste du soufisme. Outre les communications académiques programmées, un récital soufi andalou est prévue pour ce soir, interprété par l'artiste algérienne Leïla Ben Mrah qui chantera des poèmes mystiques tirés du répertoire de Sidi Boumediene. Demain après-midi, une projection d'un film documentaire sur le saint personnage sera projeté au public suivi d'un pèlerinage au mausolée de Sidi Boumediene à El Eubbâd où aura lieu un recueillement solennel, selon le propre rituel à la tradition soufie algérienne en présence des adeptes et des autorités spirituelles des zaouïas locales et limitrophes. Ces journées d'études coïncideront avec le lancement officiel des festivités marquant le neuvième centenaire de la naissance de Sidi Boumediene organisées par la municipalité de Cantillana dans le Nord-Est de Séville en Espagne, ville natale de Sidi Boumediene, a



indiqué, par ailleurs, Z. Khenchelaoui, précisant que cette commémoration qui durera du 24 au 26 Novembre, prévoit un riche programme en l'honneur de ce grand saint universel». Il a ajouté que cet anniversaire comportera, selon le programme tracé, des conférences, une table ronde, une exposition, des concerts de musique soufie et enfin l'inauguration d'une plaque commémorative au centre ville en souvenir de ce saint algérien». C'est donc une semaine spirituelle qui relira, à la faveur de cette heureuse occasion, les deux rives de la méditerranée et lancera ainsi un pont d'amitié, de paix et d'espérance entre l'islam et la chrétienté», a fait remarquer Z. Khenchelaoui en affirmant que cette longue semaine œcuménique qui débute aujourd'hui à Tlemcen, lieu de la mort de Sidi Boumediene, et se clôturera, par hasard, à Cantillana le 26 Novembre le lieu de sa naissance, sera sans doute riche en activités scientifiques, culturelles, spirituelles et artistiques ». Né aux alentours de 509 de l'hégire ce qui correspond à 1116 de l'ère commune à Cantillana, Sidi Boumediene est mort

à Ain Taqbalt près de Tlemcen en 589 de l'Hégire (1193 de l'ère commune) où il est enterré après avoir vécu et enseigné à Béjaïa sa ville de prédilection et voyagé longtemps en Orient, a-t-il rappelé, en référence à la déclaration d'Ibn Arabi, disciple indirect de Sidi Boumediene, soulignant toutefois, que selon d'autres versions plus courantes, mais moins probables, il serait né en 520/1126 et mort en 594/1189).

A ce propos, Z. Khenchelaoui a tenu à préciser que parmi les différentes dates où l'on situe approximativement sa naissance, c'est la date de 509 de l'hégire qui semble être la plus probable ce qui correspondrait à peu près à 1116», ajoutant que c'est cette date qui a été officiellement calculée et retenue par les autorités espagnoles, dont la municipalité de Cantillana de la communauté autonome d'Andalousie, sur la base des données scientifiques et des archives locales établies par l'historien espagnol Barragan Reina Ramon, auteur du livre biographique : Abu Madyan, el amigo de Dios : un maestro de maestros».

Lehouari K.

Alger Des lectures théâtrales sur des textes de Miguel de Cervantes, présentées

Des lectures théâtrales sur des textes de Miguel de Cervantes et autres dramaturges espagnols, ont été présentées jeudi soir à Alger par des comédiens de la Compagnie ibérique de Théâtre classique, devant un public recueilli. Célébrant le 400^e anniversaire de la disparition de Miguel de Cervantes (1547-1616), le spectacle «La Voz de Nuestros Clasicos» (la voix de nos classiques), a rassemblé des extraits de ses textes, ainsi que ceux de Calderon de la Barca (1600-1681) et Lope de Vega (1562-1635), devant le public peu nombreux, du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (Tna).

Mises en scène par Helena Pimenta, les lectures, ont été servies dans la langue hispanique par les comédiennes Nuria Gallardo, Pepa Pedroche et la voix masculine de Marcial Alvarez, accompagnés par Juan Carlos de Mulder à la Vihuela (instrument à sept cordes doublées, apparenté au luth avec une petite caisse à la forme d'une guitare). Durant plus d'une heure de temps, les comédiens, devant leurs pupitres, ont rendu quelques passages des œuvres, «La vie est un songe», «Le Maire de Zalamea» de Calderon de la Barca, «Le chien du jardinier» de Lope de Vega et «Le divertissement», «Pedro de Urdemalas», ainsi que «Le Quichote» de Miguel de Cervantes. Se passant du décor et de l'occupation des espaces scéniques, la mise en scène s'est basée sur la justesse du geste, la mimique du visage et les intonations de la voix, brillamment interprétées par les trois comé-

diens, soutenus par un fond mélodique en arpèges des époques de la renaissance et du baroque. Dans des conflits établis dans la réflexion, la recherche de nouvelles raisons de vivre et la quête du bien-être et de la liberté ont été rendues dans une exploration profonde du «Moi», à travers des émotions vives et des échanges énergiques, empreints parfois de violence dans le propos. Mines graves ou gaies, rires, pleurs, regrets, incertitudes, discrétions, peurs, mélancolie, ruses, détermination, révolte et autres bouleversements de la nature humaine, ont été exprimés, exploitant les traits du visage et le geste précis dans des postures statiques. En présence de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco, les comédiens, très applaudis par les spectateurs, parmi lesquels le comédien algérien et acteur de cinéma Rabah Lechea, ont également célébré les 30 années d'existence de leur compagnie. «La Voz de Nuestros Clasicos» de la Compagnie nationale du Théâtre classique (Espagne), placé pour sa troisième édition sous le thème «Les lieux de Cervantes», vise à «défendre et préserver le patrimoine théâtral hispanique antérieur au XX^e Siècle», peut-on lire sur le document de présentation du spectacle. Les lectures théâtrales «La Voz de Nuestros Clasicos», «ranimant le meilleur Théâtre du siècle d'or espagnol d'avant le XX^e», ont été organisées à Alger par l'Institut Cervantes en collaboration avec le Tna.

Alger Dix-sept spectacles en compétition au 11^e Festival national du théâtre professionnel

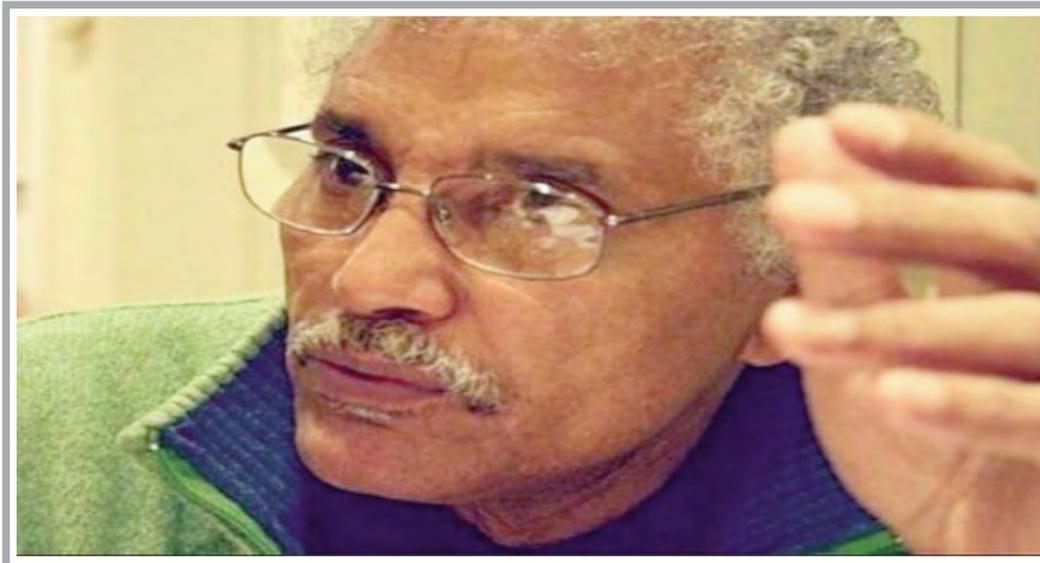
Le 11^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) prévu le 23 Novembre au 2 décembre à Alger, a été programmé dix sept pièces de théâtre pour être en compétition, a indiqué le commissariat du festival dans un communiqué. Outre le Théâtre national algérien (Tna) Mahieddine-Bachtarzi en lice avec la pièce «Torchaka», treize autres théâtres régionaux et deux compagnies participent à l'édition 2016 du Fntp. «Boulembayen» du théâtre régional de Tizi-Ouzou, «Louiza» de Annaba, «Chaka Zulu» de Guelma, «Nuit de sang» de Constantine et «El Imbrator (l'Empereur) de Souk Ahras, figurent parmi les pièces de théâtre en lice. Quatre spectacles, dont le monologue «Hna Hakda» du metteur en scène Mezghache Toufik, seront présentés hors compétition à la Salle de cinéma «Casino», Ech Chabab actuellement, restaurée ces dernières années par la commune d'Alger-centre. En marge des représentations, des conférences et rencontres sur la critique, la mise en scène et le théâtre universitaire sont au programme de ce festival. Une rencontre, organisée en collaboration avec l'Université d'Alger est consacrée aux procédés de la mise en scène dans le théâtre algérien comparé aux autres théâtres dans le monde, selon les organisateurs.

Sahra Occidental

La conférence de l'Eucoco inaugurera une nouvelle étape dans la solidarité internationale avec les Sahraouis

La 41^e conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) qui s'est ouverte hier après-midi à Vilanova inaugurera une nouvelle étape dans la solidarité internationale avec le peuple sahraoui a indiqué, Mohamed Sidati, ministre sahraoui délégué pour l'Europe. Sidati a souligné à ce titre que l'Eucoco est sans nul doute le plus grand rassemblement de la solidarité avec le peuple sahraoui en Europe et dans toutes les régions du monde.

Il a en outre indiqué que cette nouvelle conférence qui verra une large participation du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui de toutes les régions du monde et surtout de l'Espagne se tient dans une étape «très avancée» de la lutte du peuple sahraoui qui a réalisé «d'importants acquis aux plans international, notamment aux Nations unies, africain et européen». Par ailleurs, le ministre sahraoui a souligné, que ce grand événement se tient dans un contexte où le Maroc «mène une politique de fuite avant de poursuivre sa répression tout azimut dans les territoires occupés et en défiant de manière permanente et récurrente les Nations unies». «La situation est grave et la communauté internationale doit intervenir, réagir et particulièrement la France, l'Espagne en tant que puissance coloniale», a-t-il souligné. La communauté internationale doit faire en sorte que «le Maroc retrouve la voie de la légalité et cesse ses manœuvres politiques» et c'est pour cela, a-t-il ajouté «cette conférence revêt une importance capitale dans la lutte du peuple sahraoui qui n'aspire qu'à la paix et à la stabilité de sa région». Cette nouvelle édition de l'Eucoco à laquelle prennent part plusieurs personnalités politiques, de nombreux représentants du mouvement mondial de solidarité avec le peuple sahraoui et une délégation sahraouie de haut niveau conduite par le président du Conseil national sahraoui, Khatri Eddouh, déterminera un programme d'action qui inclura une plus grande visibilité et efficacité pour «accélérer le processus de libération du peuple sahraoui». Au menu de cette conférence de deux jours, figure l'organisation vendredi d'une rencontre politique qui se tiendra au niveau du parlement catalan avant d'ouvrir la conférence, en milieu d'après-midi, avec un hommage au défunt président sahraoui Mohamed Abdelaziz. La seconde journée de cette conférence donnera lieu à des réunions des groupes de travail, pour ensuite permettre la lecture des déclarations des délégations et des personnalités internationales participantes. La journée sera également marquée par la lecture des conclusions des divers groupes



de travail pour enfin présenter la déclaration finale de l'Eucoco 2016. Une délégation algérienne des deux chambres du Parlement prend part à cette édition de l'Eucoco.

Une aide humanitaire de 500.000 euros destinée aux réfugiés sahraouis approuvée par la Coopération italienne

Deux contributions de 500.000 euros destinées aux réfugiés sahraouis ont été approuvées par la Coopération italienne suite aux récents appels lancés par les agences des Nations unies sur la situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis, a indiqué mercredi un communiqué de presse de l'Ambassade d'Italie à Alger. «Suite aux appels récents lancés par les agences des Nations unies sur la grave situation humanitaire des réfugiés sahraouis habitant à l'intérieur des camps installés près de Tindouf, la Coopération italienne a approuvé l'attribution de deux contributions de 500.000 euros l'une destinée au PAM et l'autre à l'UNICEF», précise le texte. La contribution destinée au PAM, poursuit le texte, sera employée pour appuyer les activités prévues par le projet intitulé «Support to Refugees from Western Sahara», afin de permettre la fourniture d'assistance nutritionnelle adressée particulièrement aux mineurs. En particulier, ajoutant, «le soutien italien permettra l'acquisition de 200 tonnes de biscuits à haut contenu énergétique à distribuer en faveur de 42 000 enfants des

écoles primaires et crèches, dans le but aussi d'encourager la scolarité des mineurs», soulignant que «les distributions auront lieu dans les écoles des cinq camps et elles viendront compléter les activités de distribution alimentaires déjà réalisées par la le PAM. «En outre, 30 tonnes de Nutributter - intégrateur alimentaire à base de micronutriments, vitamines et minéraux, à tartiner et à base grasse seront distribués afin de prévenir la malnutrition chronique et de combattre l'anémie chez environ 13 500 enfants âgés de six mois à cinq ans, a indiqué le communiqué. Les activités réalisées par l'UNICEF agiront d'autre part dans les domaines de la santé, de l'éducation dans le cadre du projet «Sustaining Sahrawi refugee children's access to Health and quality Education». Le projet consentira d'améliorer les structures éducatives présentes dans le territoire, en assurant aux élèves un environnement «sûr et confortable». En particulier, quarante classes dans trois écoles et deux crèches pourront être réhabilitées, en particulier dans le camp d'El Ayoun qui a été frappé par les inondations en août dernier. En outre, dans le cadre des activités de la rénovation des écoles, 55 blocs sanitaires dans huit écoles pourront être construits ou rénovés. Pour ce qui concerne les activités dans le domaine de la santé, la Coopération a indiqué que le soutien italien vaccinera 28 mille enfants de moins de 5 ans dans le cadre du programme de vaccination pour l'administration de 11 antigènes dans divers types de vaccins, en conformité aussi avec les

directives des Ministères de la Santé algérien et sahraoui. Par cette contribution, la Coopération italienne «réitère son soutien au réfugiés sahraouis démontré à travers l'engagement sur le plan financier, ainsi que sur le plan du plaidoyer humanitaire mené depuis plusieurs années afin d'éviter que cette crise, qui dure depuis plus de 40 ans, ne soit oubliée par la communauté internationale», conclut le communiqué.

La communauté internationale intensifie ses efforts pour un règlement du conflit du Sahara occidental

La communauté internationale continue d'apporter son appui pour un règlement juste et durable du conflit du Sahara occidental, qui garantira le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dans le cadre d'arrangements conformes aux résolutions des Nations unies. A ce titre, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné lundi à l'issue de sa rencontre avec le roi du Maroc Mohamed VI en marge de la Cop22 à Marrakech (Maroc), l'importance de faire progresser le processus des négociations au Sahara occidental, tel que prévu dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La reprise des négociations a été exigée par le Conseil de sécurité qui a souligné dans sa résolution (2285) de 2016 prorogeant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara

occidental (MINURSO) jusqu'à 2017, l'importance de poursuivre le processus de la préparation pour un cinquième round des négociations sur le statut final du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique. Le Conseil de sécurité avait également chargé le chef de l'ONU de lui présenter au moins deux rapports par an, pour l'informer du déroulement des négociations qui doivent aboutir à la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui

Des députés algériens à la 41^e édition de l'EUCOCO

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la 41^e Conférence européenne de soutien et de la solidarité avec le peuple sahraoui prévue les 18 et 19 Novembre à Vilanova (Espagne), indique un communiqué de l'APN. La conférence, a entre autres objectifs, «de l'affirmation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, la dénonciation des violations systématiques des droits de l'Homme dans les territoires occupés, et l'encouragement des initiatives de la solidarité internationale» ajoute la même source.

Mme Fatma Al-Mahdi, en tournée de sensibilisation aux Etats-Unis

Mme Fatma Mahdi, secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies (UNFS), a animé plusieurs conférences et de tables rondes dans le cadre d'une tournée aux Etats-Unis d'Amérique, afin de sensibiliser l'opinion publique autour de la question sahraouie. La SG de l'UNFS s'est également entretenue avec la plupart des personnalités politique, économique et sociales aux Etats-Unis d'Amérique. Mme Fatma Al-Mahdi a passé en revue l'expérience de la femme sahraouie au sein de l'institution africaine et les souffrances des réfugiés sahraouis, soulignant que «ces réfugiés sont en question politique et non des réfugiés de crise». Elle a aussi révélé les graves violations perpétrées par les autorités marocaines contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés par le Sahara occidental.

Nigéria

Arrestation de 37 suspects de Boko Haram dans le Sud-Ouest

Au moins de 37 terroristes présumés du groupe Boko Haram ont été arrêtés par les troupes nigériennes dans les Etats de Lagos et d'Ogun dans le Sud-Ouest du pays au cours des 15 derniers mois, a indiqué un haut responsable nigérien. Les terroristes ont été arrêtés dans différentes parties des deux Etats du pays, a affirmé le général-major Isidore Edet aux journalistes à Lagos, capitale économique de la nation. L'officier a indiqué que les troupes continueront à interpellier les suspects de Boko Haram et les remettront aux autorités compétentes. Les autorités nigériennes ont renforcé l'intelligence, la surveillance et la vigilance contre les extrémistes de Boko Haram. Alors que la bataille pour éradiquer Boko Haram fait rage, les troupes nigériennes ont fait des progrès remarquables.

Canada

Le site piraté de l'armée renvoyait vers le gouvernement chinois

Le site de recrutement des forces armées canadiennes a été brièvement piraté jeudi, redirigeant par les internautes vers le site officiel du gouvernement chinois, a indiqué un porte-parole du ministère de la Défense. Une enquête sur ce piratage est en cours, a dit ce porte-parole, Dan Le Bouthillier. Le site piraté www.forces.ca ne contient aucune information sensible. En tapant l'adresse, les internautes ont été redirigés pendant quelques minutes vers la page d'accueil du conseil d'Etat de la République populaire de Chine, a constaté l'AFP. Cette page était illustrée de photos du Premier ministre chinois Li Keqiang et contenait des liens vers des nouvelles du gouvernement, ainsi que des informations sur l'emploi, l'investissement et le tourisme en Chine. Les services techniques des forces armées canadiennes ont déconnecté les accès au site.

Mexique

L'homme le plus obèse du monde suivra un traitement pour perdre du poids

L'homme le plus obèse du monde, qui se trouve au Mexique, est sur le point de suivre un traitement pour perdre du poids, ont rapporté mercredi des médias locaux. Juan Pedro Franco, 32 ans, qui pèse près de 500 kg, est parti de sa ville natale Aguascalientes mardi soir à bord d'un véhicule adapté pour rejoindre Guadalajara, où il a été admis dans une clinique privée. «A ce jour, aucun patient sur la planète terre n'a atteint ce poids», a déclaré son médecin, José Antonio Castaneda Cruz. Franco, qui souffre d'obésité morbide, de diabète et d'hypothyroïdie, «était de bonne humeur la nuit dernière quand les caméras filmaient son admission à la clinique», a rapporté le quotidien El Debate sur son site Internet. «Il a pris des photos des journalistes avec son téléphone mobile et a dit en plaisantant : «C'est pour que vous sachiez ce que ça fait», a rapporté le quotidien. Castaneda a déclaré aux journalistes que l'objectif est que Franco perde du poids au cours des six prochains mois pour le préparer à une chirurgie bariatrique. «Nous sommes prudents. Nous observons combien de poids il peut perdre pour l'opérer», a expliqué le chirurgien. «En raison des difficultés du voyage, ses niveaux de glucose sont hors de contrôle», a-t-il ajouté. Franco a contacté la clinique après avoir vu leurs traitements pour la réduction de poids sur leur site Internet.

Irak

Les agences humanitaires mettent en garde contre des besoins «énormes» à Mossoul

La date du 17 Novembre marque un mois complet d'intenses opérations militaires pour reprendre la ville irakienne de Mossoul.

Dans ce contexte, les agences humanitaires qui opèrent en Irak sont confrontées à des besoins énormes de la part des populations, et les récents développements sur le terrain ne font qu'exacerber la crise dans un pays où 10 millions de personnes ont déjà un besoin urgent d'aide humanitaire, a déclaré jeudi à la presse un porte-parole de l'ONU. Près de 59 000 personnes ont été déplacées, dont 26 000 enfants, a déploré lors de sa conférence de presse quotidienne Farhan Haq, porte-parole adjoint de l'ONU. Dans les zones récemment reconquises, des dizaines de milliers de familles ont besoin d'une aide vitale, a-t-il ajouté. «Les Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) ont commencé à apporter leur aide aux familles locales et aux réfugiés dans les zones récemment reconquises», a poursuivi Haq. Plus de 40 000 personnes déplacées ont trouvé refuge dans des camps officiels mis sur pied et gérés dans trois gouvernorats par le gouvernement irakien, les Nations Unies et les ONG, a-t-il précisé. Les Nations Unies et les ONG sont reconnaissantes du soutien



qu'elles ont reçu de leurs donateurs, mais ont un besoin urgent de ressources supplémentaires pour prendre en charge les dizaines de milliers de familles dans le besoin, a-t-il souligné. «Avec l'approche de l'hiver, les températures baissent dramatiquement pendant la nuit. Les familles, dont beaucoup ont quitté leur foyer sans rien emporter avec elles, ont besoin de réchauds, de couvertures et d'autres provisions d'hiver», a-t-il affirmé. «La communauté humanitaire appelle toutes les parties en présence dans le conflit à faire tout leur possible pour protéger les droits et la vie des civils et respecter leurs obligations en matière de droit humanitaire international», a-t-il ajouté. Le 17

octobre, le Premier ministre irakien Haider al-Abadi, qui est également commandant et chef des forces armées irakiennes, a annoncé le début d'une vaste offensive pour reprendre Mossoul, la deuxième plus grande ville d'Irak. Mossoul, située dans le nord du pays, est également le dernier grand bastion du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) en Irak. Mossoul, à quelque 400 km au nord de Baghdad, la capitale irakienne, est tombée entre les mains de Daech en juin 2014, lorsque les forces gouvernementales irakiennes ont déposé les armes et pris la fuite, permettant à Daech de s'emparer des vastes portions des régions nord et ouest de l'Irak.

Colombie

21 militaires jugés pour des exécutions extra-judiciaires

Vingt-et-un militaires, dont des gradés, ont été jugés en Colombie pour des exécutions extra-judiciaires de civils, présentés comme des combattants des groupes armés pour obtenir de l'avancement, procédé connu sous le nom de «faux positifs», a annoncé jeudi le Parquet. «Plusieurs membres de l'armée de terre ont comparu devant le tribunal spécialisé du département de Cundinamarca comme responsables de la mort de cinq jeunes habitants de la commune de Soacha (limitrophe de Bogota), qu'ils ont fait passer pour les membres de la guérilla et de groupes armés illégaux», a précisé le Parquet dans un communiqué, ajoutant que la peine sera prononcée le 23 mars. Ces militaires, dont un est décédé depuis les faits datant de huit ans, répondent des crimes de disparition forcée dans des circonstances aggravantes,

homicide aggravé, délit aggravé d'association aux fins de disparition et falsification de document officiel, selon la même source. Ces crimes contre l'humanité «ne sont pas prescrits et ne pourront faire l'objet d'une négociation dans le cadre de la justice transitoire», prévue par l'accord de paix conclu avec la guérilla des Forces armées révolutionnaires de la Colombie (Farc) pour mettre fin à plus d'un demi-siècle de conflit.

Les victimes Julio César Mesa et Jonathan Soto Bermudez avaient disparu le 26 janvier 2008 du quartier pauvre de Soacha, Diego Alberto Tamayo Mancera, Victor Fernando Gomez Romero et Jair Andrés Palacio Bustamante les 23 et 24 août de la même année. «Ils ont été emmenés sous la fausse promesse d'un travail payé quotidiennement en liquide dans des zones rurales d'Ocaña

(Norte de Santander, nord-ouest) et des environs», précise le texte. Mais les cinq jeunes ont été conduits dans des locaux militaires, puis déclarés comme des «narcoterroristes» tués au combat. Leurs corps n'avaient été identifiés qu'en septembre 2008 par l'Institut national de médecine légale et il a ensuite été établi qu'ils avaient été trompés par un gang payé pour les livrer à l'armée, toujours selon le Parquet. Plus de 4000 civils ont été tués de cette manière en Colombie par des militaires, qui obtenaient ainsi primes et promotions pour avoir de bons résultats dans la lutte contre les groupes armés, selon l'ONG Human Rights Watch (HRW). A ce jour, plus de 800 membres des forces de l'ordre ont été condamnés dans des affaires de «faux positifs» et plus de 2000 personnes font l'objet d'enquêtes, selon des chiffres officiels.

Pologne

L'application des résolutions prises au sommet de l'OTAN est une des principales priorités du pays

L'application des résolutions adoptées au cours du dernier sommet de l'OTAN, tenu en juillet dernier à Varsovie, et le maintien des relations transatlantiques étaient des priorités de premier ordre pour la Pologne, a affirmé vendredi le ministre polonais des Affaires étrangères, Witold Waszczykowski. Au cours d'une conférence de presse organisée pour marquer le premier anniversaire du gouvernement (conservateur) de la Première ministre Beata Szydlo, Waszczykowski a fait le bilan de l'année 2016 en termes des relations étrangères.

«Nous souhaitons appliquer les résolutions qui ont été prises pendant le sommet de l'OTAN, des résolutions dont le but est d'améliorer notre sécurité. Nous souhaitons également maintenir les relations transatlantiques entre l'Europe et les Etats-Unis, et mieux intégrer notre région de manière à ce qu'elle devienne une partie importante de l'Union européenne et de l'OTAN», a-t-il dit. Pour ce qui est de la décision britannique de quitter l'Union européenne (UE), Waszczykowski a appelé l'UE à tirer les leçons de cette déci-

sion et à réfléchir à ses causes. «A notre avis, les institutions européennes ont commis une erreur, et ces institutions doivent réfléchir et mettre en place des réformes», a-t-il ajouté. Parmi les autres objectifs de la Pologne en matière de la politique étrangère, le ministre a également mentionné la candidature polonaise au statut de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour l'année 2018-2019, la revitalisation du Partenariat oriental, et davantage d'efforts pour réformer le fonctionnement de l'UE.

Irak

Explosion d'une voiture piégée lors d'un mariage

Au moins seize personnes qui assistaient à un mariage ont été tuées jeudi en Irak, lorsqu'un kamikaze a fait détoner une voiture piégée, ont indiqué des responsables hospitaliers et des services de sécurité. L'attaque s'est produite à Amriyat al-Fallujah, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Baghdad, et a fait 30 blessés. Cet attentat meurtrier n'a pas immédiatement été revendiqué, mais dans le passé le groupe extrémiste Etat islamique (EI) a agi de la sorte contre des civils en Irak. Il y a trois jours, l'EI avait revendiqué un double attentat suicide qui avait fait 15 morts dans la ville voisine de al-Fallujah, un de ses anciens bastions reconquis cette année par les forces armées irakiennes. Après s'être emparé de larges pans du territoire irakien en 2014, l'EI a cédé du terrain et fait actuellement face à une vaste offensive contre son dernier grand fief dans ce pays : la ville septentrionale de Mossoul.

Turquie

Plus de 20 000 militaires limogés depuis la tentative du coup d'Etat

Plus de 20 000 militaires turcs ont été limogés dans le cadre de l'enquête sur l'Organisation terroriste de Fethullah Gülen (FETO) depuis la tentative du coup d'Etat du 15 juillet dernier, a annoncé jeudi le ministre turc de la Défense, Fikri Isik. Sur les 20 088 militaires limogés, 3665 étaient des soldats et 16 423 des étudiants d'académies militaires, a précisé F. Isik lors d'une réunion parlementaire à Ankara. En outre, 2855 soldats supplémentaires sont visés par une enquête pour des accusations similaires, a rapporté le quotidien turc Hürriyet Daily News. Le ministre a juré de combattre les «traîtres de FETO» jusqu'au bout. Fethullah Gülen, prédicateur vivant aux Etats-Unis, est accusé par le gouvernement turc d'avoir fomenté une tentative de coup d'Etat le 15 juillet dernier, qui a fait au moins 241 morts et plus de 2000 blessés.

Mozambique

Au moins 73 morts dans l'explosion accidentelle d'un camion-citerne

Au moins 73 personnes ont été tuées et 110 blessées dans l'explosion accidentelle d'un camion-citerne, le jeudi 17 Novembre, dans l'ouest du Mozambique, a annoncé le gouvernement. «L'incident s'est produit lorsque des gens ont tenté de prendre de l'essence d'un camion-citerne» dans la province de Tête, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière avec le Malawi, selon un communiqué du conseil des ministres. «Avec la chaleur, le camion a pris feu, tuant, selon les premiers éléments de l'enquête, 43 personnes et en brûlant 110 autres, parmi lesquelles des adultes et des enfants», ajoute le texte. «Des ambulances et du personnel médical ont été envoyés sur place pour prêter assistance aux victimes. Les blessés sont évacués vers l'hôpital de Tête», écrit le gouvernement. Les autorités cherchent à savoir si le camion vendait de l'essence ou s'il a été pris d'assaut par la population, a expliqué le directeur du ministère de l'Information, Joao Manasses. Le gouvernement doit dépêcher sur place le vendredi et trois ministres.

Syrie

Nouveaux bombardements sur Alep-Est, au moins 25 morts

Des bombardements aériens et des tirs d'artillerie ont fait au moins 25 morts dans l'est d'Alep jeudi, au troisième jour de la reprise des attaques contre cette partie de la grande ville du nord de la Syrie tenue par les insurgés.

Le conseil municipal qui dirige la partie orientale, assiégée depuis l'été par les forces gouvernementales, a signalé des graves pénuries de carburant et de nourriture à l'approche de l'hiver. Après plusieurs semaines d'un calme relatif, les attaques ont repris mardi, semblant marquer vers la fin d'une pause annoncée le 18 octobre par la Russie, qui soutient militairement le régime du président Bachar al Assad. Moscou toutefois affirme de ne pas bombarder Alep, mais des cibles ailleurs en Syrie. Selon le ministère russe de la Défense, la Russie a lancé pour la première fois des attaques en recourant à la fois par ses avions de combat opérant de bases en Russie des Tu-95M qui ont tiré des missiles de croisière en Syrie et à son porte-avions. Un groupe aéronaval composé du porte-avions Amiral-Kouznetsov, d'un croiseur à propulsion nucléaire, de deux navires anti-sous-marins et de quatre bâtiments de soutien est arrivé au large des côtes syriennes début Novembre. Depuis le début de la semaine et jusqu'à mercredi inclus, les services de la santé d'Alep-Est ont dénombré 45 morts et 363 blessés. Les Nations unies disent qu'environ 250 000 civils se trouvent dans Alep-Est et qu'en raison de



l'impossibilité actuelle d'acheminer de l'aide, la situation sur le plan humanitaire se dégrade de jour en jour.

Le pain ne répond qu'à 15% des besoins

Nourriture, essence et médicaments commencent à manquer dans cette partie de la ville assiégée de fait depuis juillet. «On arrive tout juste à maintenir les boulangeries ouvertes pour donner un peu de pain aux gens. Mais ils n'ont que 15% environ de ce dont ils auraient besoin», dit Brita Hagi Hassan, président du conseil municipal de la partie d'Alep aux mains de l'opposition. Lui-même vit hors de la zone et ne peut pas y retourner à cause du siège. L'ONG Oxfam dit avoir installé un gros générateur pour alimenter en électricité la station de distribution d'eau de Souleiman al Halabi, située sur la ligne de front entre les secteurs oriental et occidental de la ville.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme, qui suit quotidiennement le conflit en s'appuyant sur un réseau d'informateurs, a déclaré que les bombardements effectués par des hélicoptères et des avions avaient fait de gros dégâts. Des frappes ont également touché des secteurs sous contrôle rebelle dans l'ouest et le sud d'Alep. Un haut responsable de l'alliance militaire pro-Assad a déclaré la semaine dernière à Reuters que l'objectif était de reprendre la ville avant l'investiture de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis le 20 janvier prochain. L'élection surprise du milliardaire a fait naître l'espoir, à Damas et Moscou, que les Etats-Unis, qui soutiennent la rébellion, changent de politique en Syrie. Le vice-ministre des Affaires étrangères Mikhaïl Bogdanov a déclaré jeudi que le Kremlin avait noué des contacts à propos de la situation en Syrie avec l'équipe de transition mise en place par Donald Trump.

Australie

26 blessés lors d'un incendie dans une agence bancaire

Vingt-six personnes ont été blessées, dont certaines grièvement, lorsqu'un homme a mis le feu pour des raisons indéterminées à une agence bancaire australienne, ont rapporté des médias. Selon la police, l'homme est entré dans une succursale de la Commonwealth Bank à Springvale, dans la banlieue de Melbourne, muni d'un liquide inflammable. D'après les médias, le suspect s'est aspergé avec le liquide avant d'être englouti par les flammes, une version qui n'a toutefois pas été confirmée. «Il avait un genre de liquide inflammable sur lui. Et d'une manière ou d'une autre, ce liquide a été enflammé à l'intérieur de la banque», a déclaré l'inspectrice

Jacqui Poida. Le mobile n'était pas connu. D'après J. Poida, il est trop tôt pour évoquer une attaque terroriste. Selon les services d'urgence, six blessés sont dans un état grave, dont le suspect qui a été hospitalisé. Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, les portes de la banque étaient fermées. «Vous pouvez voir l'intérieur de la banque, qui est toute noire», a déclaré un porte-parole des services de secours, Paul Carrig. «Il a dû y avoir beaucoup de flammes au début et beaucoup de fumée», a-t-il affirmé. La Commonwealth Bank, la plus grande banque d'Australie, a annoncé que son agence resterait fermée toute la journée.

Roumanie

Un réseau d'escrocs sur internet démantelé par les polices roumaine et européenne

Un gang opérant sur internet, accusé d'avoir escroqué des acheteurs crédules de plus de 4 millions d'euros, a été démantelé par la police roumaine avec l'aide des organismes européens de la coopération policière et judiciaire, ont annoncé ce jeudi derniers. Douze 12 membres d'un réseau présumé ont été arrêtés, et 64 domiciles ou bureaux perquisitionnés mercredi lors de cette opération soutenue par l'office européen de la police Europol et de l'unité de la coopération judiciaire Eurojust, ont indiqué les responsables de ces organismes dans un communiqué publié à La Haye, où ils sont basés. Le gang, créé au début de 2015 a escroqué plus d'un millier de personnes de plus de 4,5 millions d'euros. Les

arnaqueurs ont apparemment persuadé les victimes de payer pour des biens fictifs vendus en ligne en transférant l'argent dans de faux comptes. «Les comptes bancaires étaient ouverts sous de fausses identités», indique le communiqué conjoint Europol et Eurojust. Les membres du gang «sont soupçonnés d'avoir ouvert environ 230 comptes bancaires à l'étranger et 120 en Roumanie», précise le communiqué. Pendant l'opération, le centre d'Europol de cybercriminalité EC3 «a porté une assistance sur place» avec l'aide d'un spécialiste en cybercriminalité équipé d'un bureau mobile «afin de soutenir les enquêteurs en temps réel», indique encore le communiqué.

**Corée du Sud
Seoul dénonce l'accord sur le renseignement conclu avec Tokyo**

La Corée du Nord a dénoncé, hier, l'accord de partage de renseignements conclu lundi au Japon entre Séoul et Tokyo, accusant la Corée du Sud d'une «trahison» au profit de «l'ennemi juré» du peuple coréen. La dureté du règne colonial japonais (1910-1945) n'a pas été oubliée par les Coréens et alimente un certain ressentiment anti-japonais, nombre d'entre eux estimant, notamment que le Japon ne s'est pas réellement excusé pour les exactions commises pendant cette ère. L'accord de Tokyo constitue un «acte hideux de trahison visant à étouffer les compatriotes du Nord en collusion avec l'ennemi juré de la nation», a déclaré un porte-parole du Comité coréen pour la paix dans l'Asie-Pacifique. Dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA, le porte-parole ajoute qu'il s'agit d'un «acte dangereux» qui va aggraver les tensions déjà élevées sur la péninsule coréenne et ouvrir la porte à une «nouvelle invasion» japonaise. Le principal parti d'opposition sud-coréen avait jugé que l'accord était «non patriotique et humiliant».

Lutte contre l'islamophobie Nécessité de promouvoir une culture de tolérance, de paix et de dialogue

Les participants à la conférence sur l'islamophobie, organisée au Parlement européen à Bruxelles, ont plaidé pour la promotion de la culture de tolérance, de paix et de compréhension mutuelle à travers le dialogue pour prévenir les amalgames et lutter contre les violences islamophobes. «La xénophobie croissante et la peur de l'autre dans ce monde constituent un terrain fertile pour les groupes terroristes à la recherche de soutien. Il nous incombe, donc, à nous de travailler ensemble pour mettre un terme à ce cercle vicieux. Pour y parvenir, il faut promouvoir la tolérance, le dialogue, la paix et la compréhension mutuelle», a préconisé l'eurodéputé Afzal Khan. Selon ce député qui représente la communauté musulmane au Parlement européen, le débat suscité lors de cette rencontre organisée par le conseil des ambassadeurs arabes à Bruxelles avec le groupe des socialistes et démocrates au sein de cette institution européenne, «a permis d'avoir une image plus claire sur la situation actuelle et d'identifier les différentes problématiques». Relevant les inquiétudes soulevées par les participants à cette conférence, notamment celle liée au rôle des médias et des réseaux sociaux dans la propagation d'un discours de haine. Afzal Khan a estimé que «ceux-ci font partie intégrante du problème, mais devrait faire également partie de la solution». «Les actes islamophobes et autres discriminations multiples qui existent en Europe doivent être soulignés et pris en compte afin d'améliorer la mise en oeuvre de la législation européenne concernant les inégalités et la non-discrimination», a-t-il encore ajouté. De son côté, le président de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb (DMAG), l'eurodéputé Antonio Panzeri, a mis en exergue les défis auxquels font face l'UE et les pays arabes concernant la promotion des droits de l'homme, plaidant pour la prise en considération des différentes caractéristiques et les différents parcours culturels de chaque pays. «Lorsque l'identité religieuse est respectée et bien



comprise, il y a plus de places pour la compréhension mutuelle et la cohésion sociale», a-t-il estimé. L'ambassadeur de la Ligue arabe auprès de l'UE, Lahbib Adami a exhorté les musulmans et non-musulmans à engager un dialogue constructif et à encourager la coopération pour lutter efficacement contre les violences islamophobes. Les participants à la conférence ont jugé, par ailleurs, que les sociétés pour l'implication davantage des femmes «socialement, politiquement et intellectuellement».

La discrimination contre les femmes est universelle

Intervenant sur la situation de la femme dans le monde arabe entre les textes, les us et les coutumes, l'experte en genre, Nadia Bellal, a mis en évidence «l'universalité» de la discrimination envers les femmes. Selon le Dr Nadia Bellal l'inégalité des droits entre femmes et hommes a été la règle pendant des millénaires. «Malgré des acquis incontestables, la situation subalterne des femmes est un phénomène qui perdure aujourd'hui et transcende, à des degrés variables, toutes les cultures et les civilisations», a-t-elle souligné. Cette experte algérienne en genre a relevé que les

femmes musulmanes, à l'instar des autres femmes dans le monde, vivent selon le degré de développement de leurs sociétés respectives, leurs lots de discrimination, comme partout ailleurs. «Il reste, malheureusement triste de constater, effectivement, la présence d'une donnée dite -religieuse-, souvent commune qui est à l'origine d'une culture de discrimination réelle envers les femmes musulmanes comme ce fut le cas pour les sociétés occidentales, il n'y a pas si longtemps», a-t-elle indiqué. Elle a mis en exergue la conjoncture politique internationale qui a

fait que «l'Islam est devenu la religion de l'oppression des femmes par excellence» contribuant à occulter la culture de discrimination propre aux autres sociétés, traditions ou religions. Evoquant l'importance de l'influence des us et coutumes des pays arabes sur le religieux et l'interprétation «caduque» des textes, cette experte en genre s'est interrogée sur l'utilité de continuer, dans le monde actuel, de se baser sur une jurisprudence, qui pendant des siècles, a interprété les textes religieux, notamment le Coran et la Sunna au prisme de vieilles valeurs et des us et coutumes de leurs sociétés d'alors. Citant l'islamologue Mohamed Arkoun, Nadia Bellal a souligné la nécessité d'avoir le courage d'entreprendre «l'historicité du discours religieux en l'insérant dans une histoire humaine, inscrite dans une langue humaine». Elle a relevé, à ce titre, que dans l'histoire de l'Islam de Cordoue, un homme avait tracé la voie, Ibn Rochd, en déclarant : «Le Coran entier n'est qu'un appel à l'examen et à la réflexion, un éveil aux méthodes de l'examen». Mais, pour le Dr Nadia Bellal, le grand défi sera aussi de faire participer le plus de femmes musulmanes possibles à ce travail d'historicité des textes religieux. «Cette appropriation est nécessaire pour une approche qui corresponde davantage aux besoins des femmes et des hommes en terre d'Islam», a-t-elle plaidé.

Moussa O.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA D'EL BORMA
COMMUNE D'EL BORMA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:06/2016

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics à l'avis D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES portant :

- Achèvement de Réalisation d'assainissement des eaux usées ZNEIGA (2ème Tranche)

Paru dans les journaux nationaux : EL Mechouar El Siasi le 24/08/2016

et L'Echo d'Algérie le 24/08/2016.

et au BOMOP, informe les soumissionnaires ayant participé à cet avis que la procédure d'évaluation des offres, faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, a donné le résultat suivant et le marché est attribué provisoirement à :

N°	AXE	Soumissionnaires retenu	Prix de la rotation	Note Tech+ Note Commer obtenue	total	N° Fiscal
01	Réalisation des Routes goudronnées à l'intérieur des cités du village Znaiga	DJEGHEL MOHAMMED	66.229.605,00	94.49	06 mois	099730179132317

Et conformément au décret, il est accordé aux soumissionnaires contestataires éventuels de ce choix, un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse, pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés.

Conformément décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se détaillés de l'évaluation des offres de l'APC, au plus tard trois (03) jours, rapprocher de la commission à compter du premier jour de publication de cet avis.

L'Echo d'Algérie : 19/11/2016 - Anep : 434 589

Changement climatique Une aide de 1,5 milliard de dollars aux pays de la région MENA

Le groupe de la Banque mondiale (BM) a dévoilé mardi à Marrakech un nouveau plan pour renforcer son soutien aux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), le portant ainsi à 1,5 milliard de dollars d'ici à 2020. Il s'agit d'un plan climatique pour la région qui devrait doubler la part des financements dédiés à la lutte contre le changement climatique au cours des quatre prochaines années, précise ce groupe. Selon le vice-président de la BM pour la Région MENA, Hafez Ghanem, qui intervenait en marge de la COP22 sur le climat, ce plan comprend quatre axes, à savoir la sécurité alimentaire et hydrique, l'adaptation durable des villes à la nouvelle donne climatique, la transition vers les énergies décarbonnées et la protection des plus pauvres, confrontés aux multiples menaces découlant du changement climatique. «Le changement climatique va aggraver une situation déjà difficile et touchera des millions d'individus dans la région», a-t-il expliqué, faisant observer que «l'amenuisement des ressources en eau

risque de menacer des industries critiques qui, comme l'agriculture, assurent la subsistance de millions de pauvres ruraux». Il a indiqué que les températures, en hausse partout, augmenteront encore plus vite dans cette région, citant le Maroc qui a vu en 2015 son produit intérieur brut (PIB) chuter de 1,5% à cause de la sécheresse et de la destruction de la moitié des champs de blé. Le même responsable a relevé qu'avec le réchauffement climatique la mer Méditerranée devrait monter de 0,2 à 0,5 mètre et menaceraient près de 25 millions d'habitants. En ce sens, ce responsable a appelé les pays de la région à déplacer les moyens matériels en faveur de l'action climatiques pour soutenir l'adaptation à la nouvelle donne environnementale. Il s'agit aussi, a-t-il expliqué, d'appuyer la protection sociale des plus vulnérables, de mieux planifier les villes et anticiper les risques pour protéger les personnes et les biens en cas d'événements climatiques extrêmes.

S.S.

NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : Layali El Baydha'e
11h00 : La semaine Eco
12h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : Taouame El Rouh
13h45 : Souffrances d'une femme
14h30 : Kawni

15h00 : Senteurs d'Algérie "Bordj Bouaaréridj"
16h00 : Football "CSC/USMH" direct
18h00 : Journal Télévisé en amazigh
18h25 : Hyet Oua Aachra
19h00 : Journal Télévisé en Français

19h25 : Santé mag (Allaitement science et spiritualité)
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : Imzed "4 éme ptie"
21h30 : Le diamant
22h40 : Studio live
00h15 : Journal Télévisé en Français



TF1

20h50 : **Nos chers voisins**



Problèmes de famille ou d'éducation, justice, religion, politique : la vie des voisins rebondit sur les sujets de société de manière drôle, cocasse ou touchante.

france 3

20h55 : **Magellan et Mongeville**



Alors qu'elles marchent au bord d'une route, la nuit, deux jeunes femmes sont percutées par un chauffard. Sabine est tuée sur le coup, tandis que Laurène survit. Sous le choc, elle raconte aux enquêteurs que le conducteur a pris la fuite mais ne se souvient presque de rien. Magellan soupçonne un apprenti garagiste, condamné par le passé. Pour sa défense, celui-ci fait appel à Mongeville, ancien magistrat et ami de Magellan.

arte

20h50 : **Néron**

Longtemps considéré comme un tyran sanguinaire, l'empereur romain fait aujourd'hui l'objet d'une réhabilitation. Claudia Tiersch et Mischa Meier, historiens de l'Antiquité, et Christoph Marksches, spécialiste de l'histoire de l'Eglise, reviennent sur trois biographies de l'époque de Néron, qui a régné de l'an 54 à l'an 68. Le fils d'Agrippine n'était pas destiné à régner. Il accède au trône en 54, à la mort de son grand-oncle et père adoptif Claude. Néron n'a pas le goût de la politique, préférant les arts, le théâtre... mal vu au sein d'une puissance militaire belliqueuse.



CANAL+

21h00 : **Les suffragettes**



A Londres, en 1912, alors que les femmes luttent pour obtenir le droit de vote et l'égalité des droits, Emmeline Pankhurst, dirigeante du mouvement des suffragettes, appelle à une campagne nationale de désobéissance civile. Maud Watts, modeste employée de blanchisserie et mère de famille, s'intéresse peu à peu au mouvement. Pendant ce temps, les activités des suffragettes sont surveillées de près par Steed et ses hommes, qui mettent à leur profit les perfectionnements des appareils photographiques.

france 2

23h00 : **On n'est pas couché**

Aux côtés de Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.



20h50 : **Echappées belles**

Jérôme Pitorin se rend au Québec, éclairé par les lumières de l'automne. Il suit le fil du mythique fleuve Saint-Laurent pour rejoindre la ville de Gaspé, lieu du «bout de la terre». Au cours de ce périple, il effectue un saut en tyrolienne au-dessus de la chute Montmorency, la plus grande du Canada, se rend ensuite à Québec en zodiac, découvre les cabanes à sucre, où se fabrique le sirop d'érable, et survole Mont-Saint-Pierre et la vallée glaciaire en deltaplane. Reportages : Les hommes du Saint-Laurent • Vive le français québécois • Les fondus de houblons • Les ailes du lac • La Gaspésie, terre d'histoires • La saison de l'ornigal.



6

21h00 : **Once Upon a Time**

Devenue la Ténébreuse, Emma disparaît et laisse derrière elle la dague affichant désormais son nom. Le capitaine Crochet s'en empare et tente, en vain, de faire revenir la jeune femme. Il comprend alors qu'elle n'est plus de ce monde. Il existe toutefois un moyen de la retrouver : il faut ouvrir un portail grâce à la baguette de l'Apprenti. Cette dernière nécessite toutefois de la magie noire pour fonctionner.



21h00 : **Le placard**

Comptable dans une fabrique de préservatifs, François Pignon apprend qu'il va être licencié. Déjà accablé par des problèmes personnels, il baisse les bras et décide de se jeter par la fenêtre. Il est sauvé in extremis par son voisin de palier. Celui-ci lui suggère une idée inattendue pour retrouver son emploi : se faire passer pour homosexuel. Partant du principe que ce licenciement pourrait passer pour de la discrimination, il parvient à le convaincre de jouer le jeu. Contre toute attente, Pignon est rapidement réintégré. Sans rien changer à ses habitudes, le petit employé discret constate rapidement que le regard de ses collègues change du tout au tout.



Paralympiques-2016 Les athlètes médaillés à Rio honorés par la Société Générale Algérie

Les quatorze athlètes handisports, médaillés des derniers Jeux paralympiques de Rio (7-18 septembre 2016), ont été primés, jeudi soir, par Société Générale Algérie (SGA), lors d'un dîner organisé à leur honneur au Restaurant du Golf de Dély-Brahim (Alger).

En présence de la majorité des athlètes concernés, leurs entraîneurs, et les membres du bureau exécutif de la Fédération algérienne handisport (FAH) à sa tête, le président Rachid Haddad, le président du directoire de SGA, Eric Wormser a tenu à exprimer la fierté, toujours grandissante, de sa banque pour les athlètes et leurs entraîneurs, qui ont réussi une bagatelle de 16 médailles (4 or, 5 argent et 7 bronze), aux Jeux paralympiques de Rio au Brésil. «Vous apportez votre part de distinctions dans toutes les manifestations sportives internationales. Vous donnez, à chaque compétition, le meilleur de vous même. Votre succès offre une raison supplémentaire à la Banque (SGA) pour aller de l'avant dans votre accompagnement», a lancé Eric Wormser à l'adresse des lauréats. Société Générale Algérie (SGA), qui sponsorise la Fédération algérienne de handisport (FAH) depuis 2007, a remis, par biais du président du directoire de la société, des chèques de 150.000 DA pour les médaillés d'or,



110.000DA pour les vice-champions paralympiques et 80.000 DA pour les médaillés de bronze. Des récompenses financières ont été aussi attribuées aux entraîneurs des athlètes en guise de reconnaissance «des efforts fournis et l'abnégation dans le travail, pour permettre à leurs athlètes d'être toujours sur le podium». En plus du handisport, Société Générale Algérie, est engagée dans plusieurs partenariats solidaires avec des associations activant en faveur de l'insertion sociale des handicapés, de l'enfance défavorisée, de la promotion de l'art et de l'émergence de jeunes talents, de la prévention du cancer et du don de sang. Des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et ceux de la Solidarité nationale et de la Famille, ont rehaussée de leur présence la cérémonie.

Médaillés d'or

Abdellatif Baka (1500m/T13), Nassima Saïfi (disque/F57), Asmahan Boudjadar (poids/F33) et Samir Nouioua (1500m/T46).

Médaillés d'argent

Bahlaz Lahouari (poids/F32), Nassima Saïfi (poids/F57), Mounia Gasmî (club/F32), Kamel Kardjena (poids/F33), Mohamed Berrahal (100m/T51).

Médaillés de bronze

Nadia Medjmedj (poids/F56 Et javelot), Madjid Djemai (1500m/T37), Lynda Hamri (longueur/F12), Mohamed Fouad Hamoumou (400m/T13), Sofiane Hamdi (400m/T37) et Abdelaoui Cherine (Judo/-52kg).

CAN-2016 de hand ball (dames)

La sélection nationale bat Aulnay-sous-Bois (36-29)



La sélection algérienne de handball (dames) s'est imposée jeudi face à la formation de Aulnay-sous-Bois (Div.3 française) sur le score de 36 à 29 en match amical préparatoire en vue de la 22^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016, prévue en Angola (28 novembre-7 décembre). Les coéquipières de Tizi Nabila (Brest Bretagne/France) ont disputé hier un deuxième test amical face à Saint-Maur (Div.2). Le Sept national sera au rendez-vous avec un troisième et dernier match de préparation dimanche prochain face au Sénégal. Les Algériennes se

trouvent depuis lundi dernier en France pour leur ultime étape préparatoire en vue du tournoi continental. L'entraîneur national, le Français Sémir Zuzu a fait appel à 24 joueuses, dont 11 évoluent dans le championnat français. A la CAN-2016, les Algériennes évolueront dans un groupe B assez difficile en compagnie de la Tunisie (tenante du titre), de l'Egypte, du Congo et de la Guinée. La poule B est composée quant à elle de l'Angola (pays hôte), la RD Congo (vice-championne d'Afrique), le Cameroun, le Sénégal, et la Côte d'Ivoire.

Championnat arabe des clubs de basketball (quarts de finale)

Le GS Pétroliers se qualifient en demi-finales

Le club de basketball algérien, le GS Pétroliers s'est qualifié pour les demi-finales du championnat arabe des clubs champions, après sa victoire face à son homologue irakien Al Mina (81-62), en quarts de finale disputé jeudi soir à Sousse (Tunisie). Le représentant algérien affrontera dans le dernier carré les tenants du titre, les Tunisiens de l'ES Sahel, faciles vainqueurs des Saoudiens d'Al Fath (91-56), en quarts de finale. La deuxième demi-finale mettra aux prises le club qatari d'Al Gharafa qui a

battu le SC Alexandria (76-62), avec l'AS Salé du Maroc qui s'est imposé face aux Tunisiens de DS Grombalia (73-69). Les demi-finales auront lieu ce samedi et la finale demain.

Résultats des quarts de finale :

Al Gharafa (Qat) - SC Alexandria (Egy 76-62)
DS Grombalia (Tun) - AS Salé (Mar) 69-73
ES Sahel (Tun) - Al Fath (Ara) 91-56
20h00: GS Pétroliers (Alg) - Al Mina (Irak) 81-62.



Division Excellence de handball (7^e J) Le GS Pétroliers s'offre la JSE Skikda

Le GS Pétroliers a pris le meilleur sur la JSE Skikda (groupe A), 32 à 25, à l'occasion du match d'ouverture de la 7^e journée du championnat national de handball, division Excellence, disputé jeudi à la salle de Bordj El Kiffan (Alger). La grande affiche de cette 7^e manche, disputée entre les co-leaders du groupe A, est revenue au champion d'Algérie en titre. Désireux de se reprendre de sa première défaite de la saison, concédée le week-end dernier face à l'IC Ouargla, le GSP a pris les choses en main dès l'entame de la partie. Après avoir bouclé la première partie de ce match avec une avance de quatre buts, 17 - 13, les Pétroliers ont maintenu la cadence tout au long de la seconde période pour sortir vainqueur de cette belle confrontation (32 - 25). Grâce à ce nouveau succès, le GSP prend provisoirement la tête de la poule A (10 pts), alors que son adversaire du jour est relégué à la seconde place (8 pts)

34^e marathon d'Athènes (Grèce) Kenza Dahmani décroche la 2^e place

L'athlète algérienne Kenza Dahmani a réalisé un bon classement, en terminant deuxième au 34^e marathon d'Athènes, couru hier matin, sur un parcours à travers la capitale de la Grèce. Au chrono, Kenza Dahmani a réalisé un temps de 2 heures 38 minutes 28 secondes (sur 42,195 km), devancée par un écart de 15 secondes par la Kenyane Nancy Jebichi Arusei (30 ans), qui s'est imposée dans l'épreuve féminine, avec un temps de 2 heures 38 minutes et 13 secondes. Hier matin, à Athènes, Kenza Dahmani a couru le troisième marathon de sa carrière. Lors de son premier marathon (42,195 km), Kenza Dahmani avait établi son record personnel sur la distance, avec un temps de 2 h 33 min 53 sec, le 10 avril 2016, à Rome. Elle avait également réalisé les minima pour les jeux Olympiques 2016. Et, le 14 août 2016, elle se classe 50^e aux JO de Rio, en 2h 38min 37sec. Il faut retenir également que Kenza Dahmani a terminé 43^e (1h 14min 33sec), aux Championnats du Monde de semi-marathon (21,098 km), le 26 mars 2016, à Cardiff (Irlande).

Ligue 1 Mobilis (12^e j) - USM Alger L'USMA bat le NAHD et renoue avec le succès



L'USM Alger s'est imposée face au NA Hussein Dey, 2 buts à 1, en ouverture de la 12^e journée de la Ligue 1 Mobilis, disputée jeudi au stade du 5-Juillet. Les Usmistes renouent ainsi avec le succès et reprennent, provisoirement, les commandes du championnat. Dans ce derby de la capitale, qui n'a malheureusement pas drainé la grande foule, tout s'est joué en seconde période. Les Rouge et Noir ont été les premiers à trouver le chemin des filets par l'intermédiaire de Guessan (55').

Une avance de courte durée car les Sang et Or ont réussi à niveler la marque, 5 minutes plus tard, par l'entremise d'un ancien Usmiste, en l'occurrence, Ardji (60'). Alors que le NAHD pressait pour ajouter un second but, Guessan (70'), a su profiter d'un mauvais renvoi de la défense adverse pour fusilier Doukha et offrir la victoire à son équipe, signant au passage un doublé. Après deux défaites et un match nul, l'USM Alger renoue avec la victoire et

reprend momentanément les commandes du championnat (23 points).

Paul Put réussit ses débuts, le club vise le titre honorifique de champion d'hiver

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger le Belge Paul Put a réussi ses débuts sur le banc du club algérois en engrangeant quatre points sur six possibles, au moment où l'USMA vise le titre honorifique de champion d'hiver à quatre journées de la fin de la phase aller. Ayant pris la succession du Français Jean-Michel Cavalli, l'ancien sélectionneur du Burkina Faso a entamé sa mission avec un match nul salubre sur le terrain du MC Oran (0-0) avant de s'imposer jeudi lors du derby face au NA Hussein Dey (2-1) en ouverture de la 12^e journée du championnat. Une victoire importante puisqu'elle permet aux Rouge et Noir d'occuper provisoirement seuls la tête du classement avec 23 points, à trois longueurs de ses deux poursuivants le MC Alger et le MC Oran. «Quels que soient les résultats des autres poursuivants, on restera leaders quoi qu'il arrive. C'est une bonne chose pour nous. Nous allons préparer la suite dans la sérénité et on essaiera de faire aussi bien», a affirmé Put à la presse à l'issue de la partie. Cette sérénité dont parle Put a grandement manqué au groupe algérois, passé par des zones de turbulences qui ont précipité le départ de Cavalli. Le technicien

belge a salué la «combativité» de ses joueurs face au Nasria. «Je suis satisfait de la prestation de mon équipe. Je suis content car j'ai vu une belle combativité de la part de mes joueurs, c'est ce qui a fait la différence au cours de cette rencontre», s'est-il réjoui. Désormais aux commandes de la Ligue 1, l'USMA vise le titre honorifique de champion d'hiver, mais cela passera inéluctablement par la nécessité de maintenir le cap. Derrière, des équipes tels que le MCA, le MC Oran ou encore l'ES Sétif restent à l'affût et constituent de sérieux concurrents pour le champion en titre.

1 point en 6 matchs, la sonnette d'alarme est tirée au Nasria

Le NA Hussein-Dey continue de manger de son pain noir après avoir concédé une nouvelle défaite, cette fois-ci face à l'USM Alger (2-1), jeudi soir au stade du 5-Juillet dans le cadre de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, se contentant d'un seul point de 18 possibles lors de ses six précédentes sorties. La dernière victoire du finaliste malheureux de l'édition passée de la Coupe d'Algérie remonte, en effet, au 30 septembre 2016 face au CA Batna (2-0), au stade du 20-Août. Depuis, le Nasria est entré dans une spirale de mauvais résultats lui valant de reculer provisoirement à la 10^e place. Sa situation risque de se compliquer davantage lorsque les matchs en

retard, notamment de la lanterne rouge le MO Béjaïa qui en compte quatre, seront joués. «La situation est compliquée malgré le bon effectif dont on dispose. Avec un bilan pareil, il faut fermer nos gueules et se mettre au travail», a réagi l'entraîneur Alain Michel à l'issue du derby algérois. Le technicien français a dirigé, contre l'USMA, son quatrième match sur le banc du NAHD, lui, qui a succédé à Youcef Bouzidi, limogé suite à la défaite sur le terrain du MC Oran. Pourtant, le déclin recherché par les dirigeants du club banlieusard de la capitale à travers ce changement opéré aux commandes techniques de leur équipe tarde à se produire. Pis encore, la situation des Sang et Or va de mal en pis et les joueurs sont désormais plongés dans le doute. «Nous n'arrivons toujours pas à comprendre ce qui nous arrive. La sonnette d'alarme est tirée, et nous n'avons pas d'autre choix que de nous ressaisir rapidement. Il faudra récolter les maximum de points lors des trois rencontres restantes dans cette phase aller pour améliorer notre classement avant l'entame de la deuxième partie de la saison», prévient le milieu de terrain Hocine El Orfi, pour qui «peu importe la manière de jouer, car seul le résultat primera», dit-il. Lors des trois prochaines journées du championnat, le NAHD jouera deux fois à domicile contre le DRB Tadjanet et le MO Béjaïa (13^e et 15^e journée), et se déplacera à Constantine (14^e journée).



Ligue 1 Mobilis - MO Béjaïa Le président du club suspendu pour deux ans

Le «président» du MO Béjaïa, Zahir Attia, a écopé d'une suspension ferme de années de toutes activités liées au football à compter du 17 Novembre 2016, indique la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, sur son site Internet officiel. Cette sanction, prise par la commission de discipline de la LFP, a trait à l'affaire du match TP Mazembé-MO Béjaïa du 27 juillet 2016, dans le cadre de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), précise la même source. Attia, auditionné par la commission de discipline, «a reconnu les faits qui lui ont été imputés» informe-t-on de même source. Lors du séjour du MOB à Lubumbashi (RD Congo), son président n'avait pas honoré ses engagements envers l'établissement hôtelier où son équipe avait pris ses quartiers ainsi que le club hôte. Le

président du MOB, qui a fait l'objet il y a une semaine d'un retrait de confiance de la part de l'assemblée générale des actionnaires de son club de Ligue 1 algérienne, est coupable d'avoir commis «une infraction en matière d'engagement, de responsabilité et de comportement du club engagé en compétition internationale et en déplacement», détaille la LFP. La Commission de discipline, après délibérations, a retenu contre lui «un manquement à l'obligation de réserve avec faits aggravants». Par ailleurs, le MOB est tenu de rembourser tous les frais payés par la Fédération algérienne de football en lieu et en place», précise encore l'instance footballistique nationale. Le MOB, qui participait pour la première fois dans une compétition internationale, s'était qualifié en finale de l'épreuve, qu'il a perdue face au TP Mazembe.



Ligue 1 Mobilis CR Belouizdad – MC Alger 55 000 billets mis en vente depuis hier matin

Cinquante-cinq mille billets ont été mis en vente à partir d'hier matin à 10h00 dans les guichets du stade 5-Juillet (Alger) qui abrite le cet après-midi (16h00) le match CR Belouizdad-MC Alger dans le cadre de la 12^e journée du championnat de Ligue 1. L'opération de vente des tickets s'est poursuivie encore ce matin, soit quelques heures avant le coup d'envoi de la partie, a annoncé la direction du stade.

Coupe d'Algérie - Tournoi play-off (Sud-Ouest) L'EBK Tindouf et l'US Béchar-Djedid en finale

Les clubs de l'EBK Tindouf et l'US Béchar- Djedid se sont qualifiés jeudi soir au stade de l'Opow de Tindouf pour la finale du tournoi play-off de la région sud-ouest qualificative aux 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie seniors de football. L'EBK Tindouf s'est imposée dans la première demi-finale face au Najm Saad Bouda de Adrar sur le score de trois buts à zéro, alors que le l'US Béchar Djedid a largement battu le Badr de Tindouf 4-0. La finale de ce tournoi play-off aura lieu samedi à partir de 17 heures pour déterminer l'équipe qui devra représenter la région sud-ouest au 32^e de finale de la Coupe d'Algérie face au Chabab de Hennaya. Ce tournoi play-off regroupe les clubs des trois ligues de wilayas du Sud-Ouest, à savoir Najm Saad Bouda de Adrar, le Badr Tindouf, l'US Béchar Djedid et le club de EBK Tindouf évoluant en championnat inter-régions «Ouest».

Équipe nationale Est-ce la fin d'une époque

Ce qui semble acquis, n'est souvent qu'illusion. Portés aux nues, il n'y a pas si longtemps, certains cadres de l'équipe nationale attisent les feux de la critique depuis la débâcle d'Uyo.

Il est vrai que la versatilité dans le monde du football est une constante à géométrie variable. «Un jour on est les meilleurs du monde, le lendemain on est un moins que rien», pour paraphraser Noureddine Saâdi. Cela les footballeurs et les techniciens ont appris à vivre avec. L'amère défaite contre le Nigeria laissera probablement des séquelles. C'est probablement la fin d'une époque. Une parenthèse enchantée que l'on s'appête à fermer. Les jours à venir s'annoncent difficiles pour les Verts dont le ciel s'assombrit à l'horizon. Une période de crise s'installe. Des voix s'élèvent pour que des têtes tombent. La présence dans la sélection de certains joueurs comme Feghouli, Medjani, M'bolhi ou encore Taïder est de plus en plus contestée. Certains journaux et sites spécialisés commencent à s'immiscer dans les affaires techniques en proposant au sélectionneur de nouveaux joueurs. Des rumeurs persistantes évoquent, par ailleurs, le départ prochain du président de la FAF, Mohamed Raouraoua. À moins que ce soit une sonde envoyée par le patron de la

Fédération pour jauger sa popularité. Tout cela n'augure rien de bon, en tout cas, à quelques semaines du début de la CAN. Que fera Georges Leekens dont le contrat à la tête des Verts est tributaire des résultats qu'il obtiendra au Gabon? S'il n'atteint pas au moins les demi-finales, il sera remercié sans aucune indemnité, comme l'a révélé dernièrement la presse belge. Fera-t-il confiance au même groupe, appellera-t-il de nouveaux éléments? Sous pression, sa marge de manœuvre est étroite. D'autant qu'il ne possède pas toutes les cartes en main. Pourrait-il les avoir, lui qui vient de débarquer à Alger? Il devra composer et cohabiter avec un staff complètement étranger pour lui, mais aussi avec des joueurs influents capables de le renverser à tout moment. Beaucoup de paramètres à prendre en compte, alors que la CAN approche à grands pas. Le temps lui fait défaut et l'épée de Damoclès est suspendue au-dessus de sa tête...

Leekens déjà sous pression

À présent que la déconvenue d'Uyo a été consommée, tout le monde dans le camp des Verts se tourne vers la prochaine CAN et aussi la reprise des qualifications du Mondial-2018, prévue pour août prochain, soit dans dix mois. Durant cette longue période, le staff technique national pourra organiser de nombreux stages pour les locaux. D'ailleurs, un premier stage est déjà prévu pour décembre prochain. Plusieurs joueurs, notamment des nouveaux seront appelés et ce, dans deux buts bien précis: d'abord pour dénicher des oiseaux rares qui viendront renforcer certains secteurs de jeu



de l'équipe A, mais aussi la préparation et le début des éliminatoires du CHAN-2018 qui aura lieu au Kenya. En principe, c'est le Belge George Leekens qui aura à charge cette sélection. Laquelle devrait servir d'antichambre pour l'équipe première. D'autres Slimani, et Belkalem pourraient ainsi être détectés dans notre Ligue 1, mais aussi de nouveaux éléments, en provenance des championnats européens, car le staff technique continuera son travail de prospection dans le but de mettre la main sur de nouveaux Bougherra, Antar, M'bolhi... Cependant, tout le monde s'accorde à dire que la stabilité sera le gage de la réussite, une stabilité qui fait désormais défaut à l'équipe nationale ces dernières années, notamment au niveau du staff technique. Il se trouve que Leekens pourrait lui aussi ne

pas faire long feu sur le banc de touche des Fennecs. Et même si le président de la FAF vient de renouveler sa confiance à Leekens et ses assistants, il n'en demeure pas moins que l'avenir de ces derniers est désormais tributaire du parcours des Verts lors de la prochaine CAN. Raouraoua a d'ailleurs déjà annoncé la couleur en fixant comme objectif le trophée continental. Pas question pour lui de revenir du Gabon bredouilles, surtout après que l'équipe nationale ait déjà hypothéqué ses chances de qualification au Mondial-2018. C'est dire qu'un éventuel échec pourrait coûter à Leekens son poste. Ce serait tout simplement le retour à la case départ. Un scénario devenu tout simplement monnaie courante dans la maison FAF.

Bessa N.

FC Porto

Rabah Madjer : «Brahimi a prouvé qu'il avait sa place dans le onze type»



Dans une déclaration au quotidien lusitanien *Ojogo*, l'ancienne star du FC Porto, Rabah Madjer, a estimé que son compatriote Yacine Brahimi, relégué au statut de remplaçant cette saison, méritait amplement sa place au sein du onze des Dragons, appelant l'entraîneur Nuno Espirito à «profiter des qualités intrinsèques» du joueur. «J'estime que Brahimi a prouvé qu'il avait sa place dans le onze de Porto. Je ne suis pas en train de m'interférer dans les affaires techniques de son entraîneur, mais un joueur comme lui devrait constituer un atout de

taille pour tout coach», a déclaré le Ballon d'Or africain de 1987. Brahimi, qui est à sa troisième saison avec les Dragons, vit une première partie d'exercice délicate. Il est rarement utilisé par Espirito qui a pris les commandes techniques de Porto l'été dernier. «Brahimi a prouvé face au Nigeria (défaite de l'Algérie 3-1) qu'il restait un joueur très important et que l'on pouvait miser sur lui. Le laisser sur le banc est préjudiciable et pour lui et pour son équipe», a ajouté Madjer qui avait offert à Porto la Coupe d'Europe des clubs champions en 1987.

OSC Lille

Benzia non retenu pour le match face à son ex-club Lyon

L'international algérien, Yassine Benzia, n'a pas été retenu dans la liste des 19 joueurs de son club Lille OSC qui accueillait hier (20h45) l'O Lyon dans le cadre de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Benzia, qui a été du récent déplacement de la sélection algérienne au Nigeria (défaite 3-1), n'aura ainsi pas l'occasion d'affronter son club formateur qu'il a quitté

lors de l'été 2015 pour la formation du Nord. L'attaquant de 22 ans est très rarement utilisé par son entraîneur à LOSC cette saison. Il comptabilise seulement 194 minutes de temps de jeu en championnat depuis le début de l'exercice 2016-2017. La presse française n'écarte pas l'hypothèse de voir Benzia mis sur le marché des transferts dès le prochain mercato d'hiver.



Al Wakra L'entraîneur El Yaacoubi veut Chenihi avec lui

Le nouvel entraîneur d'Al Wakra (Div 1, Qatar), Kais El Yaacoubi, espère engager son ex-attaquant algérien au Club Africain de Tunis Brahim Chenihi, a indiqué hier la presse locale. El Yaacoubi, qui vient de quitter la formation phare de

la capitale tunisienne, a demandé aux dirigeants de son nouveau club de faire une proposition financière conséquente au club tunisois pour s'attacher les services de Chenihi, ajoute la même source. L'attaquant algérien (26 ans) est en train de réaliser une première partie d'exercice très intéressante, et ce, pour sa deuxième saison sous les couleurs du Club Africain qu'il avait rejoint lors de l'été 2015. Il est le meilleur buteur actuel du championnat local. Chenihi avait beaucoup souffert des blessures la saison passée, lui valant de rater plusieurs matchs de sa nouvelle équipe et aussi la mise à l'écart de l'effectif de la sélection nationale.

FC Aris Résiliation à l'amiable du contrat de Bougherra

L'ancien capitaine des Verts, Madjid Bougherra, devrait rompre son contrat avec le FC Aris Salonique après seulement quelques semaines de son arrivée dans cette formation de deuxième division grecque, a indiqué, mercredi dernier, la presse locale. Une réunion entre les deux parties est prévue dans les prochains jours pour discuter des modalités de la rupture du contrat, ajoute la même source, sans en préciser les raisons. Bougherra (34 ans) avait rejoint le FC Aris, où évolue son ex-coéquipier en sélection nationale, Rafik Djebbour, après l'expiration de son bail avec la formation émiratie de Bani-Yas. Néanmoins, le joueur n'a disputé, jusque-là, aucune rencontre sous les couleurs de sa nouvelle équipe.



Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
	9°/18°	11°/21°	6°/19°	11°/24°	11°/25°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:54	12:34	15:16	17:41	19:04

Fêtes nationales du Maroc, du Sultanat d'Oman et de la Lettonie Le président de la République félicite le roi Mohamed VI, le sultan d'Oman et le président letton

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au souverain marocain le roi Mohamed VI à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa volonté d'œuvrer à la consolidation des liens de fraternité et de solidarité entre les deux pays et à la poursuite de l'édification de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

« Il m'est particulièrement agréable, au moment où le peuple marocain frère célèbre l'anniversaire de son indépendance, de vous adresser ainsi qu'à la noble famille royale mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bien être, et à votre peuple frère davantage de progrès et de prospérité sous votre direc-

tion éclairée», a écrit le président de la République dans son message. «Je salue en cette heureuse occasion les sacrifices consentis par le peuple marocain frère pour le recouvrement de sa liberté et de son indépendance, tout en priant Dieu Le Tout-Puissant d'accueillir les martyrs tombés au champs d'honneur, dans son vaste Paradis», a ajouté le Président Bouteflika. «Je saisis également cette occasion pour vous réitérer notre ferme volonté d'œuvrer à consolider les liens de fraternité et de solidarité existant entre nos deux pays, à consacrer les relations de bon voisinage, basées sur le respect mutuel et à poursuivre l'édification de notre Maghreb arabe au service des intérêts communs de nos deux peuples frères», a conclu le président de la République. Dans le même contexte, le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au sultan d'Oman Qabous Ibn-Said à l'occasion de la célébration du 46^e anniversaire de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa «ferme» volonté d'œuvrer au développe-

ment des relations bilatérales. «Il m'est agréable, au moment où votre pays frère célèbre le 46^e anniversaire de sa fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux priant Dieu Le Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité sous votre direction éclairée», écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je tiens à cette occasion à saluer les relations privilégiées existant entre nos deux pays frères, en vous assurant de notre volonté d'œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des liens de fraternité et de coopération qui nous unissent dans l'intérêt de nos deux peuples frères», a conclu le chef de l'Etat. Enfin, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a aussi adressé un message de félicitations à son homologue letton, Raimonds Vejonis, à l'occasion de la Fête nationale de son pays, dans lequel il lui a renouvelé sa volonté de redoubler d'efforts pour la réalisation de «nouveaux acquis» sur



les plans bilatéral et international. «Au moment où la République de Lettonie célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple letton», a écrit le Président Bouteflika dans

son message. «Je voudrais, à ce titre, vous renouveler ma volonté ainsi que celle de mon gouvernement de redoubler d'efforts en vue de la réalisation de nouveaux acquis sur le plan bilatéral et international pour contribuer à la promotion des valeurs de paix et de progrès auxquelles l'Algérie et la Lettonie sont profondément attachées», a souligné le chef de l'Etat.

Toumi S.

Wakfs

Mohamed Aïssa : «La construction de mosquées est soumise à un cahier des charges»



La construction de mosquées en Algérie est soumise à un cahier des charges fixé par un décret exécutif promulgué en 2013, a affirmé le ministre des Affaires

religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. En réponse à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur l'architecture des mosquées en Algérie, Aïssa a indiqué que depuis la promulgation de ce décret exécutif en novembre 2013 portant statuts des mosquées, il avait instauré le schéma des mosquées en Algérie et fixé le cahier des charges concernant la construction des mosquées. Dans ce contexte, le premier responsable du secteur a ajouté que «le nouveau décret a organisé le réseau national des mosquées», ajoutant que parmi «les dispositions contenues dans le nouveau décret figurent la structure, le classement et l'adoption des mosquées sous forme pyramidale. Ainsi, la Grande Mosquée d'Alger en cours de réalisation à El Mohammadia vient en première position, suivie des mosquées pôles puis des mosquées nationales qui supervisent

les mosquées de quartier». Le décret prévoit un nouveau cahier des charges concernant la construction et l'ouverture de mosquées, a ajouté le ministre qui a souligné que l'octroi des autorisations prendrait en considération les spécificités culturelles de la société, en général, et les spécificités culturelles de chaque région, en particulier, ainsi que la densité démographique. Dans ce cadre, le ministre a rappelé que «la construction des mosquées s'effectue actuellement sur une base fonctionnelle et obéit aux normes des plans architecturaux et du style architectural mauresque». En réponse à une question orale d'un député de l'APN sur la date de mise en exploitation du centre culturel de la wilaya de Tiaret, dont les travaux ont été achevés depuis deux années, le ministre a révélé qu'il serait ouvert à l'occasion de sa prochaine visite dans la région.

Secousse tellurique à Biskra Les autorités au chevet des citoyens

Les autorités locales de la wilaya de Biskra se sont rendues ce vendredi dans la région Est des Ziban, frappée par une secousse tellurique d'une magnitude de 5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter pour s'enquérir de la situation sur le terrain et rassurer les citoyens, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les mêmes services ont précisé que le chef de l'exécutif local, Ahmed Kerroum s'est déplacé aux communes de M'zirâa et Sidi Okba, dans la région-est des Ziban soulignant qu'une cellule de suivi regroupant plusieurs directions a été installée au niveau du cabinet de la wilaya de Biskra. De son côté, le directeur local des services de la Protection civile, Mohamed Khentar a souligné qu'aucune perte humaine ni dégât matériels n'ont été enregistrés, assurant que ses services sont en alerte et prêts à intervenir en cas de besoin. La wilaya de Biskra a enregistré la matinée d'hier à 8h42 une secousse tellurique d'une magnitude de 5 degrés sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre a été localisé à 8 km, au sud-est de la commune de M'zirâa. Cette secousse a été suivie par trois répliques dont la première a été ressentie vers 8h56 d'une magnitude de 3,2 degrés. Une deuxième réplique a été enregistrée à 10h16 d'une magnitude de 3,5, suivie d'une troisième vers 13h08 d'une magnitude de 4,5, selon un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). La wilaya de Biskra avait également enregistré une secousse tellurique de magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, en mars 2015, dans la région de Dissa, rappelle-t-on.

H.H.

Législatives 2017

Est-ce la fin de la chkara dans l'Hémicycle

2017, sera une année d'élection, de nombreux partis et autres personnalités seront à l'affiche pour la campagne ou dans le futur gouvernement issu du scrutin. Les différences programmatiques ne seront pas moindres, mais la réputation et la personnalité des candidats pour un siège à l'Hémicycle seront déterminantes. Les Algériens veulent des élus qui vont trouver des solutions concrètes et efficaces. Le Président Bouteflika a placé la barre très haute, il exige une représentation parlementaire à la hauteur

des grands défis qui attendent l'Algérie. Les partis politiques ont un devoir de présenter des candidats crédibles et honnêtes, la chkara a pollué la scène politique, d'ailleurs le nouveau secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès, a annoncé la couleur, «avec moi, la chkara c'est fini !», avertit le patron du vieux parti. Si la pratique de la chkara n'est pas éradiquée, plus personne de structuré et de sérieux ne prendra place dans l'Hémicycle de l'APN. Compte tenu de l'abîme de discrédit dont

souffre une grande partie des «députés actuels», un très grand changement s'impose au niveau de la future assemblée. La nouvelle Constitution portée par le Président Bouteflika s'inscrit dans le sillage du programme du chef de l'Etat, un programme visant à bâtir un Etat moderne, démocratique et prospère. Pour construire demain, les partis politiques doivent changer de logiciel, ils sont condamnés à faire de la politique autrement. Ils doivent convaincre les Algériens qui recherchent des profils d'élus, avec

un leadership d'inspiration et de traduction et non pas un leadership d'imposition ! Aujourd'hui, les Algériens sont assez désespérés de cette classe politique, ils veulent un changement dans l'action politique mais pas forcément du neuf, «le contrat de confiance politique» est rompu avec de nombreux partis politiques, il est possible qu'ils votent, en colère, pas seulement en fonction de leurs intérêts personnels mais pour exprimer leur rejet de certains «manquements» à la morale politique.

